



Association de Développement de  
l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine

# Bulletin technique

DÉCEMBRE 2022



**ADANA  
EN BREF**



Un collectif qui se  
renforce

**CONNAISSANCES ET  
TECHNIQUES**



Frelon : zoom sur le  
piégeage

**ÉCHANGES ET  
RÉSEAU**



Voyage au cœur de  
l'Alsace apicole

**EN  
PRATIQUE**



Trois outils au service  
des apiculteurs

# Édito

## **Le collectif : une démarche holistique.**

*Dans le contexte actuel, qu'il soit sanitaire, climatique ou économique, nos métiers tendent à évoluer davantage vers des dynamiques de groupes, à l'instar d'autres filières agricoles.*

*Nous connaissons déjà les GAEC, CUMA, GIE, coopératives, syndicats, CETA, associations techniques et j'en passe ; on assiste à une généralisation des dispositifs et initiatives collectives, et ce à tous les échelons.*

*L'ADANA, fondée sur ces valeurs, a toujours mis à l'honneur ces démarches, tout en portant l'absolue nécessité d'une prise en compte des particularités techniques de chaque producteur et celles liées aux terroirs. C'est le sens de notre engagement à tous les niveaux pour le développement de nos entreprises.*

*La formation individuelle et collective (avec ici l'accent mis sur les relations au travail notamment entre associés) ; la lutte contre les prédateurs de nos abeilles (les tests de pièges à frelons et le projet sur les traitements hivernaux) ; l'accompagnement des réunions techniques (bilans de fin de saisons et voyage d'étude) en sont tout autant d'illustrations, à lire dans ce bulletin.*

*La vie de notre fédération et de notre filière vous est aussi présentée avec un focus sur ADA France, notre tête de réseau, au service des ADAs et de leurs adhérents, dont la certification ONVAR (organisme national à vocation agricole et rurale) a permis un développement en ressources humaines significatif.*

*À ce propos, vous pourrez dès cet hiver vous abonner à la revue Réussir Apiculture, dont la vocation est de proposer des articles scientifiques du réseau, des astuces métier et de l'actualité filière.*

*Enfin, en cette fin d'année le C.A est fier de voir avancer les projets collectifs au long cours que l'association porte depuis plusieurs années tels que l'IGP Miel des Landes. Cela constitue une reconnaissance de notre travail et démontre, s'il en était besoin, à quel point cette articulation entre diversité des enjeux, et force du travail d'équipe est aujourd'hui l'alpha et l'oméga de la réussite de nos exploitations.*

*Reste à poser ensemble les jalons d'une éthique professionnelle, d'une déontologie partagée et respectueuse de tous, et particulièrement des plus fragiles d'entre nous.*

*Bonne lecture et rendez-vous à notre assemblée générale !*



**Guillaume Antéonor**

Apiculteur en Haute-Vienne  
Président de l'ADA Nouvelle-Aquitaine

# Sommaire

## L'ADANA EN BREF

- Des temps collectifs pour faire avancer l'association.....4
- L'ADANA un collectif qui se renforce au fil des années .....7

## CONNAISSANCES ET TECHNIQUES

### ACQUÉRIR DES RÉFÉRENCES

- Etude de l'efficacité et de la sélectivité du piégeage de printemps dans la lutte contre le frelon asiatique .....9

### FOCUS SCIENTIFIQUE

- Expérimentation WIN\*VAR 2020-2021 : l'hiver, une période clef pour lutter contre varroa .....13

### DÉCRYPTAGE

- L'affichage de la signalétique Info-tri : une obligation depuis le 1er janvier 2022 .....18

## ÉCHANGES ET RÉSEAU

### TEMPS COLLECTIF

- Les bilans de fin de saison, un temps privilégié pour les apiculteurs.....20

### PARTENAIRE À L'HONNEUR

- ADA France, une Fédération pour les ADA .....22

### TISSER DES LIENS

- Voyage au cœur de l'Alsace ! .....24

## EN PRATIQUE

### FORMATION : À RETENIR

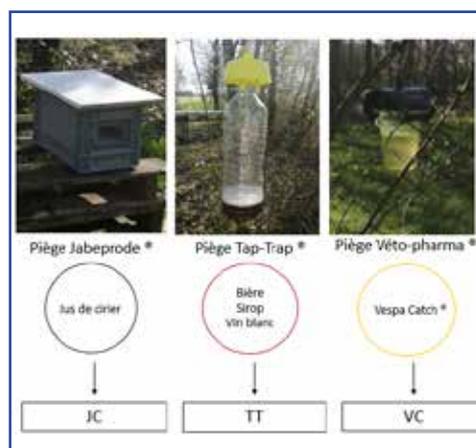
- Envisager des changements sur son exploitation : se former pour partir avec la bonne analyse .....26

### TÉMOIGNAGES D'APICULTEURS·TRICES

- Situation difficile : ne restez pas seuls ! .....28

### LA BOITE À OUTILS

- La commande groupée, une identité de l'ADANA .....30





# Des temps collectifs pour faire avancer l'association

**L'arrivée de l'automne, avec le ralentissement de l'activité apicole, est un temps privilégié. Il permet aux apiculteurs administrateurs de l'ADANA et aux salariés de se réunir pour faire avancer le projet associatif. Durant le mois de septembre, deux moments collectifs clés ont permis de faire un bilan de l'activité passée et des perspectives à construire.**

## LES ÉLUS DE L'ADANA RÉUNIS SUR 2 JOURS POUR PILOTER L'ASSOCIATION

Dresser le bilan des actions passées

Un conseil d'administration grand format s'est tenu à Saintes fin septembre. Pour l'équipe cette réunion a été l'occasion de présenter un bilan du temps de travail sur la période 2021-2022 avec un rappel des missions de chacun. La restitution du compte-rendu d'activités a ensuite mis en lumière dix projets présentant des résultats d'intérêt, la finalisation de livrables ou des innovations.

Cette séquence a aussi été l'occasion de rappeler la grande diversité des actions conduites par l'ADANA au service des apiculteurs.



*Un bilan des actions présenté aux administrateurs sous forme de focus pour leur validation avant une restitution à tous lors de l'Assemblée générale.*

## FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE : CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Région Nouvelle-Aquitaine, à travers la Chambre Régionale d'Agriculture, a demandé à chaque filière agricole de construire une feuille de route vis-à-vis des enjeux du changement climatique. Pour l'apiculture, l'ADANA, en tant que structure technique de référence en région, souhaite apporter sa pierre à l'édifice. Les administrateurs de l'association ont donc été mis à contribution pour orienter une première trame de cette feuille de route.

Pour les guider sur cette très vaste thématique, un atelier a été mise en place. Les élus présents ont proposé des réponses aux questions suivantes :

- Quels seront les impacts d'évolutions climatiques sur : mon système d'exploitation, ma stratégie, mon cheptel, mes productions, ma commercialisation, etc.
- Quels seraient les leviers d'actions sur chacun de ces niveaux ?

Les participants se sont prêtés au jeu pour deux scénarios types : une année « froide » (gel, forte pluviométrie, températures inférieures aux moyennes, inondations, etc.) et une année « chaude » (canicule, sécheresse, incendies, etc.).

Un très grand nombre d'impacts, parfois communs aux deux scénarios, ont donc été mis en lumière (problèmes sanitaires, augmentation des charges, perte de gamme, évolution des transhumances, détresse des producteurs, etc.) et des premiers leviers ont été identifiés. Ce travail permettra à l'équipe salariée d'avancer sur la construction de cette feuille de route en accord avec les réalités des différents contextes régionaux.



*L'ADANA compte 16 administrateurs issus de 7 départements de la région, la diversité des profils et des systèmes permet une belle représentation de l'apiculture régionale. Lors des assemblées générales, les adhérents des collèges à voix délibérative peuvent se présenter pour participer à la gouvernance de l'ADANA, au moment du renouvellement des administrateurs.*

### Faire progresser le travail de l'association

Lors de la construction du prévisionnel d'actions, le rôle d'administrateur prend tout son sens ! C'est le moment où chaque élu peut faire remonter les problématiques et enjeux locaux, pour que les actions mises en œuvre par l'association restent au plus près de la situation du terrain. Ainsi durant la seconde journée, des ateliers en groupe réduit ont permis aux élus de rentrer plus en profondeur sur des thématiques de travail. Ces derniers se sont alors positionnés sur des choix stratégiques comme la poursuite ou l'arrêt de projet. Lors de ce conseil, ils ont ainsi orienté l'équipe sur des thématiques aussi diverses que l'expérimentation sur les pratiques de nourrissage, que les enjeux du dossier de calamités agricoles ou encore la stratégie de relation de presse de l'association.



*Les liens entre les membres du conseil d'administration passent aussi par de l'échange lors des moments conviviaux !*

### DES ÉLUS QUI S'INVESTISSENT EN RÉGION MAIS AUSSI AU NATIONAL

« Je suis apiculteur et agriculteur en sud Dordogne, j'occupe également un siège d'administrateur au sein de l'ADANA depuis trois ans. Par ailleurs, avec cinq autres apiculteurs issus de différentes régions, je représente le réseau des ADAs au sein du conseil d'administration et du bureau de l'ITSAP. Outre la gestion du fonctionnement de l'Institut, notre rôle est de porter la voix des ADAs au sein de l'ITSAP.

**La recherche, l'appui et le développement technique de notre filière progresse rapidement. Participer à mon échelle à cette dynamique est, pour moi, particulièrement intéressant et motivant.**

Cette double implication me permet de rentrer progressivement dans des thématiques complexes tant au niveau régional que national. Les échanges sont riches sur les sujets techniques et scientifiques, mais aussi sur la structuration de la filière ».

*Johann Destombes, apiculteur en Dordogne.*

« Dès le départ de mon activité, j'ai souhaité participer aux initiatives collectives et plus particulièrement aux groupements de producteurs aux plans techniques et commerciaux. C'est la raison pour laquelle je suis aujourd'hui membre d'une coopérative, d'un CETA, d'une ADA et d'un gds.

**Cette dynamique participative et solidaire me paraît aujourd'hui essentielle dans un contexte peu favorable aux développements de nos entreprises. Chercher des passerelles et des espaces de débats est vital au sein de notre filière, et avec nos partenaires institutionnels.**

Mais rendre ces discussions concrètes afin que chaque adhérent puisse en bénéficier est ce qui anime le plus les élus, y compris au niveau national.

En tant que fédération, Ada France a pour mission de représenter, animer et fluidifier le réseau des adas et de leurs partenaires. Elle a en outre la responsabilité de mutualiser et transférer leurs compétences, pour faciliter le développement de toutes les structures qu'elle fédère. De par ma fonction de vice-président d'Ada France, je participe activement à transmettre au national la culture de notre ADANA, à savoir la rigueur et la neutralité scientifique, l'esprit de service et la gestion horizontale des diversités de notre métier ».

*Guillaume Anténor, apiculteur en Corrèze.*

## DES MOMENTS COLLECTIFS NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

Pour offrir un maximum de proximité aux adhérents de l'ADANA, les salariés sont désormais répartis sur cinq lieux : Limoges, Saintes, La Rochelle, Mont-de-Marsan et Pau. Cet éclatement géographique de l'équipe demande une organisation de travail particulière pour assurer une gestion harmonisée des dossiers. Pour prendre l'exemple de l'accompagnement à l'installation, trois salariés sont plus particulièrement missionnés sur ce sujet mais des temps collectifs de coordination sont indispensables pour apporter un service de qualité. C'est pourquoi l'équipe se réunit une à deux fois par an pour travailler sur le fonctionnement interne, la coordination ou encore les outils et les méthodes de travail avec comme objectif de gagner en efficacité ! A cela s'ajoute des réunions mensuelles en visioconférence mais qui ne remplacent pas de telles rencontres.

### Faire progresser le fonctionnement de l'association



*Pour répondre aux besoins de apiculteurs, l'équipe de l'ADANA travaille chaque année à faire évoluer les outils et le fonctionnement de l'association !*

L'année 2022 a connu du mouvement au sein de l'équipe et la restructuration de certaines missions. Un temps d'échange et d'intégration était donc nécessaire. Les huit salariés se sont donc retrouvés mi-septembre en Charente pour travailler sur le fonctionnement associatif. De nombreux sujets ont été mis sur la table : évaluation des outils de communication interne et vers les apiculteurs, organisation du travail, règles de fonctionnement, conditions salariales, gestions administratives, etc. Ainsi chaque année, l'équipe améliore ou propose des outils et méthodes de travail permettant de remplir au mieux les missions qui lui sont confiées.

### Se former pour un meilleur accompagnement

Parmi ses missions, l'ADANA accompagne des collectifs suite à des initiatives territoriales. Pour citer quelques exemples, l'association accompagne un groupe de fermes sur la thématique de sélection au sein du collectif NAPS, la dynamique des producteurs des Miels bio des Limousins ou encore les membres du Syndicat des Miels des Landes pour l'obtention d'un signe de qualité.

Accompagner un collectif d'apiculteurs nécessite des compétences particulières, des savoir-faire et des méthodologies de travail spécifique.

Les salariés de l'ADANA ont ainsi bénéficié d'une journée de formation dispensée par Isabelle ROMMELUERE, Actio Terra, pour acquérir des méthodologies de travail favorisant l'accompagnement des collectifs : Comment définir les objectifs ? Comment impliquer les acteurs ? Comment cadrer un projet ? Comment animer des séances ? etc.

L'ensemble de ces journées ont réaffirmé l'envie et le besoin des apiculteurs comme de l'équipe, de se rencontrer pour partager, réfléchir ensemble et faire avancer l'association. Le conseil d'administration a aussi rappelé son souhait de proposer une assemblée générale en présentiel mi-décembre, pour retrouver un temps associatif convivial ouvert à l'ensemble des adhérents.

AUTEURE

Miren PEDEHONTAA-HIAA,  
chargée de mission à l'ADANA

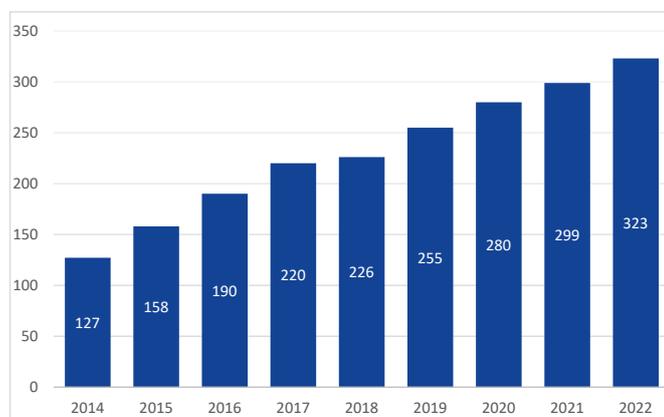
# L'ADANA un collectif qui se renforce au fil des années

**L'ADANA est née en 2018 de la fusion des trois anciennes ADA régionales. Sa création a été le fruit d'un long processus d'échanges et de travail pour construire un projet associatif commun. Désormais, l'association se réjouit d'être le premier acteur apicole technique en région et de représenter plus de 50% des apiculteurs professionnels du territoire. Une dynamique d'adhésion positive qui donne tout son sens au travail de la structure au service des apicultrices et des apiculteurs de Nouvelle-Aquitaine.**

## UNE DYNAMIQUE D'ADHÉSION TRÈS FAVORABLE

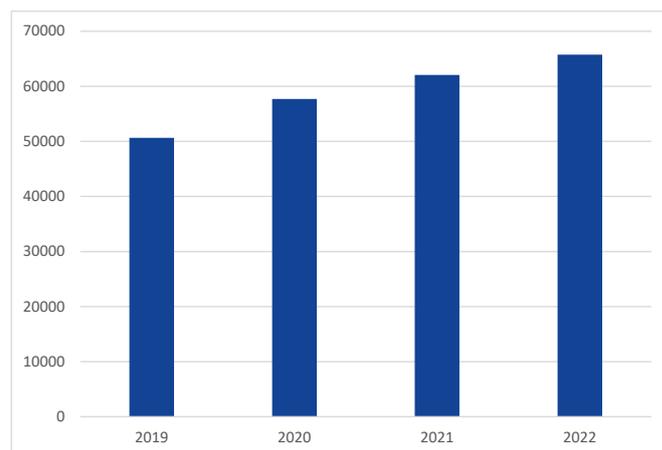
Le graphique ci-dessous montre une augmentation croissante des adhésions ces dernières années. Malgré des non-renouvellements, motivés par des raisons diverses (insatisfactions, freins économiques, retraite, ...), la balance des souscriptions à l'ADA reste positive avec une moyenne de 25 nouvelles adhésions annuelles. Ainsi en 9 ans, l'effectif cumulé des adhérents à l'ADA régionale, en Aquitaine puis Nouvelle-Aquitaine, s'est accru de 60% !

### Evolution du nombre d'adhérents des ADAs régionales puis de l'ADANA entre 2014 et 2022



*Des adhésions en hausse valorisant le travail de l'ADANA ! Ce graphique prend en compte les adhésions directes et les associés d'exploitations souscrivant à une part variable. La totalité des adhésions indirectes d'apiculteurs représentés au sein de GIE, CETA, SCA ou Syndicat n'est pas comptabilisée dans cette figure.*

L'augmentation du nombre d'adhérents va de pair avec les colonies gérées. Aujourd'hui les adhérents de l'ADANA gèrent un cheptel cumulé de plus de 65 000 colonies. Pour les exploitations de plus de 200 colonies cela représente plus de 60% des déclarations régionales.



*Un nombre de colonies gérées par les adhérents en croissance*

Au sein des douze départements de la région ce sont les Pyrénées-Atlantiques qui comptabilisent le plus grand nombre d'adhérents, suivis par la Gironde, la Charente-Maritime et la Haute-Vienne. Cela s'explique par une profession plus ancrée, des noyaux d'apiculteurs investis dans le projet de développement de la filière, de fortes dynamiques d'installation ou par l'émergence de projets collectifs qui fédèrent les producteurs de ces territoires.



*Des temps collectifs sont organisés régulièrement sur les territoires pour permettre aux adhérents de se rencontrer, échanger, partager et même initier des amitiés !*

## UN COSTUME TAILLÉ SUR MESURE POUR CHACUN DES ADHÉRENTS

Les thématiques de travail développées par l'ADANA et l'émergence de nouveaux projets portés par la structure offrent une diversité d'opportunités aux nouveaux adhérents de s'impliquer dans leur association. Certains nouveaux membres décident de rejoindre l'ADANA pour se former, pour être accompagnés dans leur projet d'installation, pour s'investir dans un projet collectif ou encore pour accéder à des données de références chiffrées. A titre d'exemple, le catalogue de formation de la précédente campagne proposait 25 sessions de formation et a permis de former 257 apiculteurs tout au long de l'année. L'association développe aussi des outils d'accompagnement sur mesure pour les porteurs de projet. Une quarantaine d'entre eux en ont bénéficié cette année.

Pleinement consciente des défis que doivent relever les apiculteurs et convaincue de la puissance du de travail en groupe, l'association se positionne ces dernières années comme une pépinière de projets collectifs. Le collectif « miels bio des Limousins », « l'IGP miel des Landes » et le groupe de sélection NAPS « Nouvelle-Aquitaine Partage et Sélection » en sont de jolis exemples.

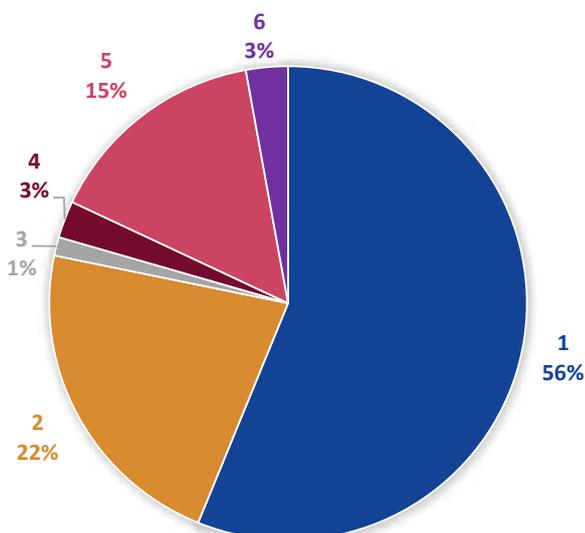
Pour les producteurs de miel, rejoindre la grande famille de l'ADANA c'est aussi sortir de l'isolement et rencontrer les apiculteurs de son secteur géographique et tisser des liens. Les bilans fins de saison organisés dans trois secteurs géographiques de la Nouvelle-Aquitaine illustrent bien les temps forts de convivialité de l'association.

Pour finir, s'investir et soutenir le projet associatif de la structure c'est lui permettre de défendre les intérêts des apiculteurs : construire des argumentaires pour les dossiers de calamité apicole, alerter sur les échecs de traitement en déposant des dossiers de pharmacovigilance, défendre les apiculteurs dans le cadre de l'évolution du cahier des charges bio...

### UNE MAJORITÉ D'APICULTEURS PROFESSIONNELS, MAIS PAS SEULEMENT.

L'ADANA se compose de 6 collèges individuels ou de structures :

- Cotisants AMEXA, Apiculteur professionnel
- Apiculteur cotisant solidaire
- Structure agricole amont (OPA – CETA – CUMA – GIE)
- Groupement Associatif
- Apiculteur de Loisir
- Structure de l'aval (GIE, conditionneurs, ...)



Répartition des adhérents au sein des collèges associatifs.

La majorité des adhérents font partie du collège des apiculteurs professionnels. Ces derniers, cumulés aux apiculteurs cotisants solidaires représentent plus de 75% des adhérents. Les apiculteurs de loisir, souvent en recherche d'informations techniques de qualité, représentent désormais 15% du groupe. Enfin, la diversité des acteurs de l'apiculture régionale se retrouve grâce aux collèges 3, 4 et 6.

Ces résultats positifs et très encourageants sont le moteur principal de l'équipe et des administrateurs pour faire perdurer la dynamique de travail et les valeurs associatives : l'accompagnement collectif ou individuel, l'acquisition de références techniques et économiques, les formations, le transfert de connaissances, etc.

#### AUTEURES

Léa FRONTERO et Miren PEDEHONTAA-HIAA,  
chargées de mission à l'ADANA



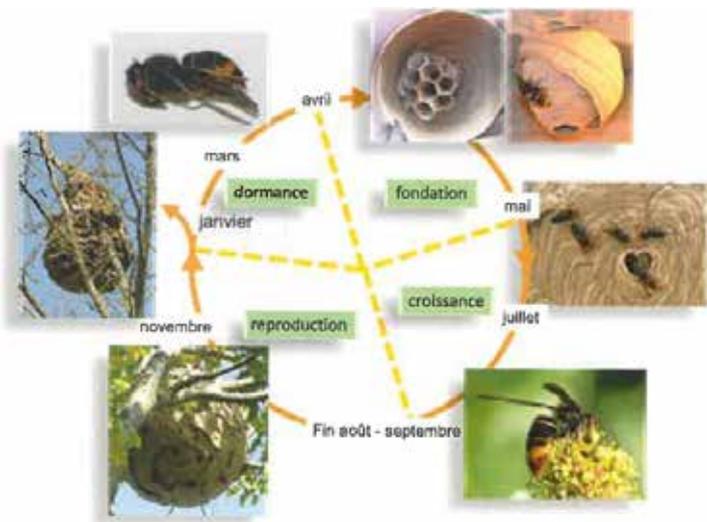
# Etude de l'efficacité et de la sélectivité du piégeage de printemps dans la lutte contre le frelon asiatique

**L'ADANA et la FRGDS Nouvelle-Aquitaine ont répondu conjointement à l'appel à manifestation d'intérêt initié par le département du Lot-et-Garonne sur le piégeage du frelon asiatique au printemps. Cet article présente les résultats obtenus durant la première année d'expérimentation.**

## LE PIÉGEAGE DES GYNES ET FONDATRICES AU PRINTEMPS

Depuis l'introduction du frelon asiatique en France, de nombreuses méthodes de lutte pour limiter la propagation de cette espèce exotique envahissante ont été testées. Parmi celles-ci, le piégeage de printemps consiste à mettre au point des dispositifs permettant de capturer les femelles qui sortent de la phase de dormance, appelées « gynés », et celles en cours de fondation de leurs nids, les fondatrices (Figure 1). Cette technique met à profit leur forte appétence pour des attractifs sucrés ou fermentés, liée à un important besoin énergétique en sortie d'hiver.

Figure 1 : Cycle biologique annuel du frelon asiatique (Q. Rome -MNHN)



*Le piégeage de gynés et fondatrices s'effectue du mois de mars au mois de mai*

L'efficacité de cette méthode de piégeage de printemps a été évaluée lors d'une étude menée par l'ADANA avec l'ITSAP-Institut de l'abeille, le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et leurs partenaires techniques entre 2016 à 2019. Cette étude a constitué une première étape dans l'acquisition de données de références sur le

piégeage de printemps et a permis d'étayer les conditions d'efficacité de cette méthode de lutte. Les résultats obtenus ont également nourri le plan national de lutte contre le frelon asiatique publié au printemps 2022 sous l'égide de GDS France et de la FNOSAD. Ce plan, relayé par les instances régionales, et notamment la FRGDS NA, organise la lutte, décline l'articulation entre les différents acteurs sur le territoire et propose un protocole pour la mise en œuvre du piégeage de fondatrices au printemps. Afin de statuer sur les bonnes pratiques pour une lutte efficace au printemps, les préconisations doivent s'appuyer sur des études solides et comparatives, permettant d'apporter des éléments de réponse sur l'équilibre bénéfice/risque que présentent les différents dispositifs de piégeage.

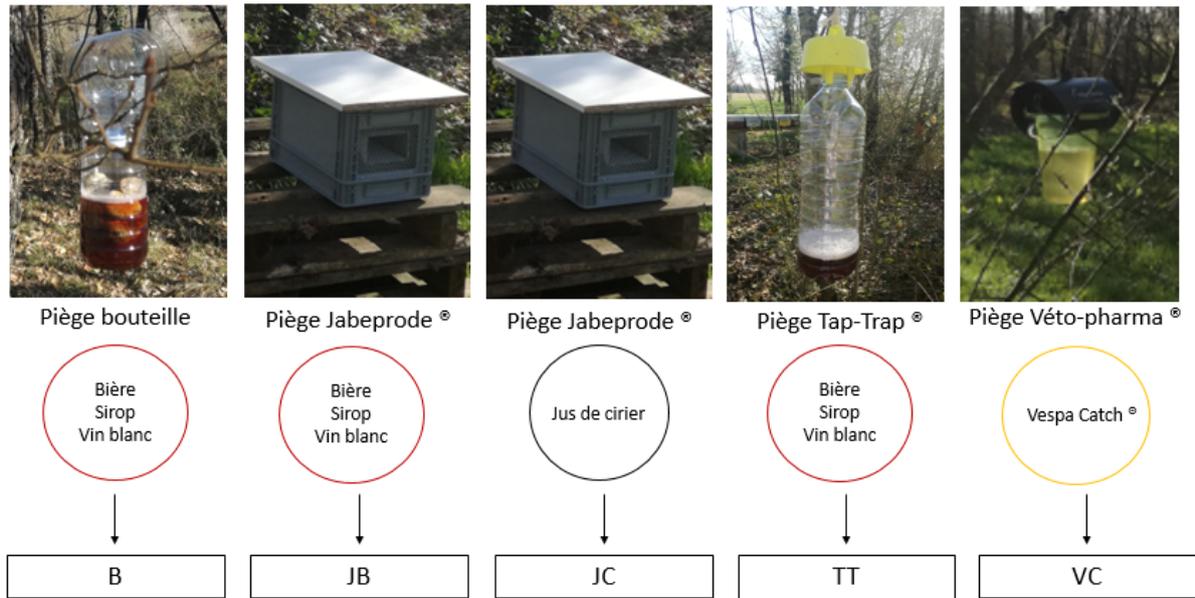
C'est dans ce contexte qu'un nouveau projet d'expérimentation sur le frelon asiatique est né. Deux acteurs importants du paysage apicole départemental et régional ont décidé de répondre conjointement à cet appel : l'ADANA et la FRGDS NA.

L'objectif principal du projet est de comparer plusieurs dispositifs de piégeage de printemps contre *Vespa velutina*, en termes d'efficacité mais aussi de sélectivité. Ce second volet est primordial pour assurer une lutte respectueuse qui tient compte de l'entomofaune non-ciblée.

## MODALITÉS TESTÉES : 5 COMBINAISONS PIÈGE x APPÂT

Pour cette première année d'expérimentation, 5 modalités, représentant chacune une combinaison piège X appât, ont été retenues, en concertation avec l'ensemble des partenaires en Nouvelle-Aquitaine (Figure 2). Elles ont été sélectionnées d'une part, pour leur utilisation déjà répandue chez les particuliers comme chez les professionnels et d'autre part, pour leur accessibilité financière et pour leur facilité de mise en œuvre sur une ferme apicole.

Figure 2 : Modalités sélectionnées pour l'expérimentation



5 combinaisons piège X appât, les codes B, JB, JC, TT et VC seront utilisés dans la suite de l'article pour décrire les combinaisons piège X appât

## 16 SITES EXPÉRIMENTAUX

L'essai de terrain comporte 16 dispositifs expérimentaux placés sur des ruchers du Lot-et-Garonne (n= 9) et Haute-Vienne (n= 7). Ceux-ci sont espacés d'au moins 3 km pour limiter les effets de proximité et comportaient chacun les 5 modalités (Figure 3). Les pièges étaient disposés à 50 cm du sol environ, sur des palettes ou accrochés aux arbres, et espacés les uns des autres de 2 ou 3 m. La caractérisation des milieux dans un rayon de 3 km autour des sites expérimentaux, réalisée à l'aide du logiciel QGIS, a révélé que 14 des 16 emplacements se trouvaient majoritairement en milieu agricole.

Le contenu des pièges a été relevé 1 fois par semaine. Chaque semaine le piège était nettoyé et l'appât renouvelé. Le protocole d'échantillonnage implique qu'aucun frelon mort ou vivant n'est resté plus d'une semaine dans les pièges ce qui limite l'effet d'amorçage, phénomène connu pour augmenter l'efficacité des pièges mais susceptible de biaiser les résultats de l'expérimentation. La durée de l'essai était de 10 semaines, de mi-mars à mi-mai.

Chaque insecte ou arthropode capturé a été identifié au moins jusqu'à l'ordre et classé selon les groupes taxonomiques décrits dans le tableau ci-contre.

## LES CAPTURES, TOUTES MODALITÉS CONFONDUES

Sur l'ensemble de l'expérimentation, 596 frelons asiatiques et 139 947 insectes non-cibles ont été capturés ce qui correspond à une moyenne de 234 insectes non-cibles par frelon asiatique. Parmi l'entomofaune non-cible, les diptères représentent 80% des captures. L'ordre d'insectes le plus affecté par le piégeage de printemps après les diptères est celui des hyménoptères. Ces derniers constituent 12% des captures d'insectes non-cibles, très majoritairement composés de fourmis. Le frelon européen, les abeilles domestiques, les guêpes et autres hyménoptères représentent une faible proportion des captures d'hyménoptères (1.9 à 3.7%). La super-famille et l'espèce d'hyménoptères les moins touchées par le piégeage de printemps sont les autres abeilles (0.4%) et les bourdons (0.1%) (Tableau 1).



Figure 3 : 5 dispositifs de piégeage sur chaque emplacement ont été testés

Tableau 1 : Récapitulatif des captures, toutes modalités confondues, au printemps 2022

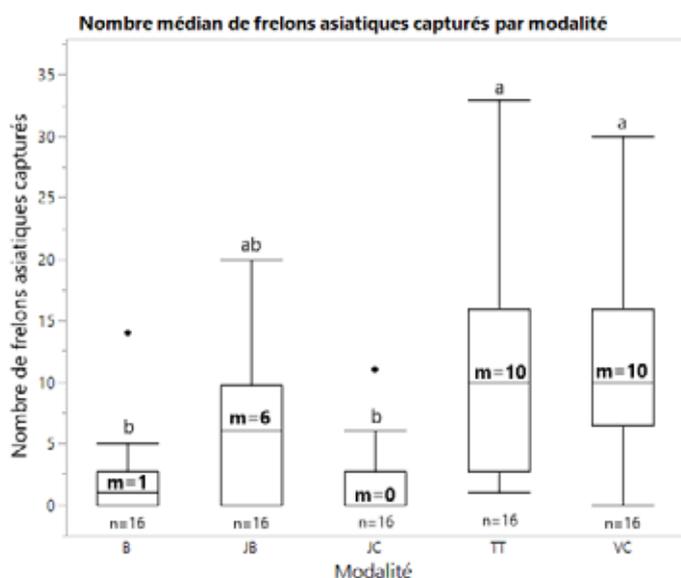
Frelon asiatique	Insectes non-cibles									
596	139947									
	Hyménoptères						Lépidoptères	Diptères	Coléoptères	Autres insectes
	12%						1.6%	80%	1.7%	4.7%
	Frelon européen	Guêpes	Abeilles domestiques	Bourdons	Autres abeilles	Fourmis	Autres			
	2.2%	2.2%	3.7%	0.1%	0.4%	89.5%	1.9%			

En moyenne, 234 insectes non-cibles piégés par frelon asiatique

## EFFICACITÉ PAR MODALITÉ

Le nombre médian de frelons asiatiques capturés par modalité sur les 10 semaines de suivi a été analysé. Les analyses révèlent les modalités TT et VC ont capturés significativement plus de frelons asiatiques (m=10) que les modalités B et JC (m=1 et m=0, respectivement). L'efficacité de la modalité JB est intermédiaire avec un nombre médian de 6 frelons asiatiques capturés sur les 10 semaines d'expérimentation (Figure 4).

Figure 4 : Nombre médian de frelons asiatiques capturés par modalité.



Les modalités TT et VC ont capturés significativement plus de frelons asiatiques que B et JC. Les modalités sont constituées d'une combinaison piège X appât, B (piège bouteille X appât bière, sirop et vin), JB (piège Jabeprode® X appât bière, sirop et vin), JC (piège Jabeprode® X appât jus de cirier), TT (piège Tap-Trap® X appât bière, sirop et vin) et VC (piège Vêto-pharma® X appât Vespa Catch®). La médiane est indiquée par la lettre (m). Les différences significatives entre les modalités sont indiquées par des lettres.

## LA SÉLECTIVITÉ DU PIÉGEAGE PAR MODALITÉ

### Insectes non-cibles

La sélectivité du piégeage a été évaluée en classant les ratios "Somme des frelons asiatiques/ Somme des insectes non-cibles" en 4 catégories. Dans l'ordre croissant de sélectivité se trouvent les catégories de couleur « orange », « jaune », « verte clair » et « verte foncé ». Il est important de rappeler que les catégories ont été définies sur base de la variation de sélectivité qui existe entre les différentes modalités testées. Elles sont donc spécifiques à ce projet et ne doivent pas être prises en tant que telles.

Sur une période de piégeage de 10 semaines, 30 à 40% des dispositifs de piégeage B, JB et JC n'ont pas capturé de frelon asiatique mais bien eu un impact sur l'entomofaune non-cible, en capturant jusqu'à 6020 insectes non-cibles (catégorie « orange ») (Figure 5). A contrario, les captures provenant des modalités TT et VC contenaient au minimum un frelon asiatique, ce qui est indiqué par l'absence de la catégorie « orange ».

Les catégories les plus sélectives, indiquées par les couleurs « verte clair » et « verte foncé », sont représentés à 60% par les modalités TT, VC et JB. La modalité JB est composée à 50% de la catégorie « verte foncé », ce qui indique que ce dispositif a la capacité de piéger des frelons asiatiques de manière sélective. La sélectivité de la modalité JB semble donc contrastée. Dans 30% des cas, ce dispositif de piégeage impacte l'entomofaune non-cible sans capturer de frelon. Dans 50% des cas, la capture de frelon se fait de manière sélective (Figure 5).

Pour conclure, les modalités TT, VC et JB semblent être les plus sélectives parmi les 5 modalités testées vis-à-vis du piégeage d'insectes non-cibles, avec des résultats contrastés pour la modalité JB.





# Expérimentation WIN'VAR 2020-2021 : L'hiver, une période clef pour lutter contre varroa

**Là où le traitement de fin de saison doit permettre l'élevage d'abeilles d'hiver de qualité, le traitement d'hiver optimisera la santé de vos abeilles d'été ! Les résultats de l'expérimentation WIN'VAR conduite au cours de l'hiver 2020-2021 sont sans appel : le traitement hivernal n'est plus une option.**

## CHAQUE ANNÉE, REPARTIR À 0 ... VP/100AB

À l'intérieur d'une ruche, nous retrouvons deux populations, celle des abeilles et celle des varroas. La dynamique de ces deux populations est intimement liée. En saison, la colonie d'abeilles est grandissante et la population de varroa accompagne cette dynamique. La croissance de la population varroa est exponentielle et donc fortement influencée par la charge parasitaire en sortie d'hiver.

En effet, les suivis réalisés dans de précédents projets (Innov'Api, Viva, etc.) indiquent que les colonies qui sortent de l'hiver (mars) avec une charge parasitaire indétectable par la mesure du nombre de varroa phorétique pour 100 abeilles (0 VP/100ab), ont une dynamique varroa faible en saison. Les seuils critiques d'infestation ne sont alors généralement atteints qu'aux mois d'août-septembre, c'est-à-dire au moment où interviennent classiquement les traitements de fin de saison. A contrario, les colonies qui démarrent la saison avec une charge supérieure à 0 VP/100ab atteignent le seuil de tolérance économique (3 VP/100ab) durant la miellée de printemps ou d'été. Les apiculteurs doivent donc agir contre Varroa avant que la colonie et son parasite reprennent une dynamique de croissance forte, c'est-à-dire durant l'hiver. Malgré ces constats, le réseau des Associations de Développement de l'Apiculture (ADA) observe qu'une proportion importante de colonies commence la saison avec une charge parasitaire supérieure à 0 VP/100ab. Par exemple, en 2019, dans le cadre de l'observatoire varroa Nouvelle-Aquitaine (n=901), 30% des échantillons analysés n'atteignent pas l'objectif de 0 VP/100ab en début de saison et 40

% des apiculteurs participants ne mettent pas encore en place de lutte hivernale, faute de temps ou d'information.

Plusieurs médicaments à base d'acide oxalique (Api-Bioxal®, VarroMed®, etc.), adaptés à la lutte hivernale, sont récemment sortis sur le marché. Ces médicaments donnent-ils des résultats satisfaisants ? Quels sont leur efficacité si l'hiver est doux et que du couvain est présent dans les colonies ? Quel est l'impact de ces traitements sur la dynamique des colonies ?

C'est dans ce contexte et pour répondre à ces questions que le projet WIN'VAR a vu le jour. Il s'agit d'une étude collective conduite par les ADA de quatre régions de France, Nouvelle-Aquitaine, Grand-Est, Provence et Occitanie. La phase expérimentale de ce projet s'est déroulée au cours de deux hivers. Dans le présent article sont présentés les résultats de l'expérimentation réalisée lors de l'hiver 2020-2021.

## DEUX MÉDICAMENTS ET DEUX MÉTHODES D'APPLICATION TESTÉS

Hiver 2020-2021						VARIABLES SUIVIES
MODALITES	COLONIES	RUCHERS	SOMME	REGIONS	TOTAL	
 1Apibioxal® d	12	2	96 colonies par région		384 colonies	Présence ou absence de couvain
 1Apibioxal® d +  1Apibioxal® s	12					VP/100ab
 1VarroMed® d	12					Développement colonie Nombre abeilles Quantité couvain fermé Poids des colonies
 Témoin	12					Efficacité des traitements Varroa résiduel

Figure 1. Dispositif expérimental WIN'VAR déployé lors de l'hiver 2020-2021. Dégouttement (d), sublimation (s). Varroas phorétiques pour 100 abeilles (VP/100ab). **Deux médicaments et deux méthodes d'application testés ou 384 colonies suivies dans 4 régions de France**

L'objectif de cette expérimentation a été d'évaluer l'efficacité des traitements hivernaux avec les médicaments avec Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), Api-Bioxal® et VarroMed®, selon les conditions d'utilisation du produit (RCP) et différentes méthodes d'application : le dégouttement et la sublimation

L'expérimentation porte sur la comparaison entre 4 modalités :

- Un dégouttement d'Api-Bioxal®
- Un dégouttement d'Api-Bioxal® suivi d'une sublimation d'Api-Bioxal® à J7
- Un dégouttement de VarroMed®
- Un lot témoin non-traité

Différentes variables ont été suivies :

- Présence/absence de couvain au moment des traitements
- Evolution du nombre de varroas phorétiques pour 100 abeilles adultes (VP/100ab) entre l'entrée et la sortie d'hivernage
- Quantités d'abeilles et de couvain fermé, évalués par la méthode ColEval (entrée/sortie d'hiver)
- Evolution du poids des colonies (entrée/sortie d'hiver)
- Chute hebdomadaire des varroas sur langes 14 jours avant traitement, après traitement et pendant l'application du traitement de contrôle (Apivar® appliqué pendant 6 semaines).

Ces variables ont été collectées afin de calculer l'efficacité des traitements appliqués. Les efficacités de traitement calculées à la colonie, correspondent à la somme des chutes de varroas à partir du traitement jusqu'à l'application du traitement de contrôle rapporté au nombre total de varroas

tombés à date du traitement jusqu'à la fin du traitement de contrôle.

Afin de se situer dans des conditions contrastées au regard de la présence de couvain lors de l'application des traitements, les partenaires ont traité dans chacune des régions un rucher de façon précoce (fin novembre – mi-décembre) et le second plus tardivement (mi-janvier). Lors de l'application des traitements, l'état du couvain a été caractérisé (présence/absence). L'absence de couvain a été constatée dans 70% des colonies traitées précocement contre 40% dans les ruches traitées tardivement.

### L'EXPÉRIMENTATION DE L'HIVER 2020-2021 A PERMIS DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES :

Les traitements hivernaux permettent-ils de réduire la charge parasitaire en sortie d'hiver ?

L'application des traitements permet de réduire significativement les populations de varroas résiduelles au démarrage de la saison de production. En effet, les infestations résiduelles moyennes, comptabilisées sur lange pendant les six semaines de traitement de contrôle, sont comprises entre 14.4 et 17.5 varroas pour les modalités traitées, contre 73 pour le lot témoin (Fig.2A). Les analyses statistiques ne révèlent pas de différences entre les modalités traitées. Le VP/100ab en sortie d'hiver montre des résultats tout à fait cohérents avec les données de comptages exhaustifs sur langes. Des niveaux moyens significativement plus faibles ont été trouvés pour les colonies traitées (VP/100ab = 0.20-0.27, Fig.2B) comparativement aux colonies n'ayant pas reçu de traitement hivernal (VP/100ab=1.81, Fig.2B)

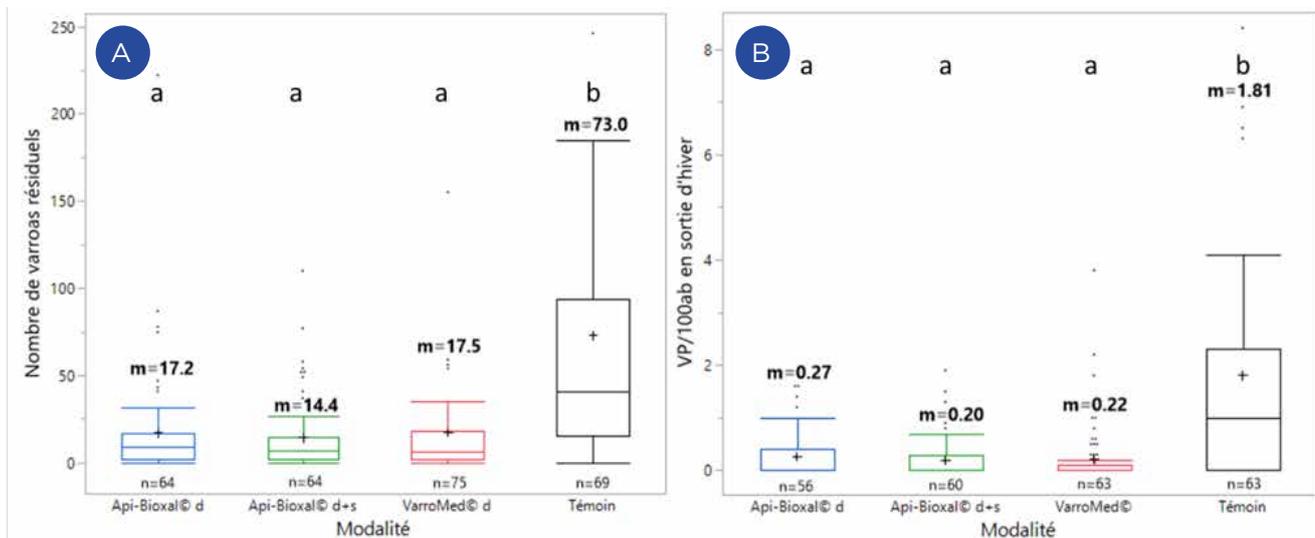


Figure 2. (A) Populations de varroas résiduels dénombrées sur langes pendant le traitement de contrôle et (B) nombre de varroas phorétiques pour 100 abeilles en sortie d'hiver (B) en fonction des modalités de traitement. Dégouttement (d), sublimation (s). Les moyennes (m) sont indiquées par le symbole (+) et les effectifs (n) renseignés sous chaque boxplot. Les différences significatives entre modalités sont indiquées par des lettres. **Les traitements d'hiver contre Varroa s'impose**

Ces résultats démontrent ainsi l'intérêt de la mise en place d'une stratégie de lutte hivernale pour réduire efficacement les populations de varroas avant le démarrage de la saison. De plus, ces résultats mettent en évidence la pertinence de la méthode de comptage des varroas phorétiques pour évaluer la pression parasitaire dans une colonie, avec l'intérêt d'être plus rapide et moins fastidieux à mettre en œuvre que les comptages sur langes.

### L'efficacité des médicaments AMM contre varroa, appliqués en hiver, est-elle suffisante ?

Les efficacités moyennes, toutes régions confondues, pour les modalités, Api-Bioxal® d, Api-Bioxal® d+s et VarroMed® d, sont comprises entre 86.1 - 89.8% (Fig.3).

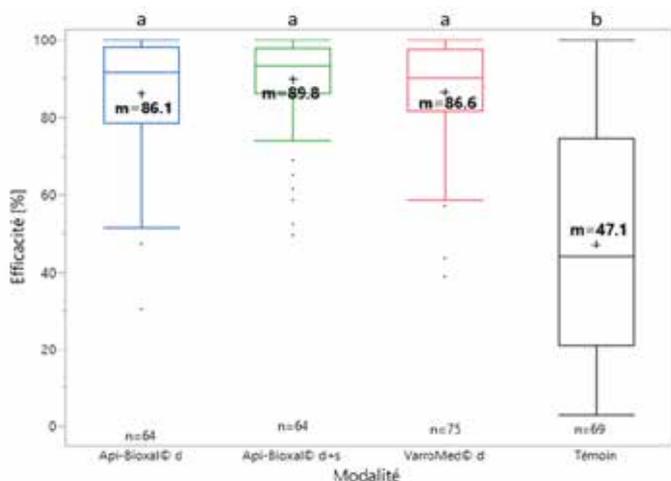


Figure 3. L'efficacité des traitements, toutes régions confondues, en fonction des modalités de traitement. Dégouttement (d), sublimation (s). Les moyennes (m) sont indiquées par le symbole (+) et les effectifs (n) renseignés sous chaque boxplot. Les différences significatives entre modalités sont indiquées par des lettres. **Les stratégies de traitement testées atteignent 86 à 89% d'efficacité**

Aucune différence significative n'a été trouvée entre les différents traitements testés. Néanmoins, les efficacités associées à une double application d'Api-Bioxal® semblent globalement plus homogènes (Fig 3), à l'image des quantités de varroas résiduels dénombrés (Fig.2A). Les efficacités moyennes sont proches mais restent cependant inférieures à celles requises pour les médicaments biologiques AMM (90% d'efficacité, FNOSAD 2018). Sur l'ensemble des colonies traitées (n=203), 43% des colonies n'atteignent pas ce standard. Les résultats mettent aussi clairement en évidence des échecs de traitement (50-80% d'efficacité) et ceci dans des proportions variables selon les modalités (~10 à 25%) (Fig 3).

### Quelle est l'influence du couvain sur l'efficacité des traitements ? Une double application d'Api-Bioxal® augmente-t-elle l'efficacité du traitement hivernal ?

L'acide oxalique, contrairement à l'acide formique, ne pénètre pas dans les alvéoles de couvain fermées ; l'efficacité des traitements est donc généralement augmentée lorsque le traitement est appliqué en absence de couvain. Les résultats de l'expérimentation 2020-2021 le confirment pour les traitements Api-Bioxal® d et VarroMed® d, avec un gain moyen d'efficacité de 4 et 8%, respectivement (uniquement significatif pour Varromed®) (Fig 4). En ce qui concerne la modalité Api-Bioxal® d+s, l'efficacité des traitements en présence ou absence de couvain est identique (89.7% vs. 89.9%, Fig 4).

Il est possible que la deuxième application d'Api-Bioxal® permette d'atteindre une nouvelle génération de varroas cachés dans le couvain au moment du premier dégouttement, réduisant ainsi l'écart d'efficacité entre présence et absence de couvain. Néanmoins, les analyses statistiques conduites ne confirment pas le gain d'efficacité entre simple et double applications d'Api-Bioxal®.

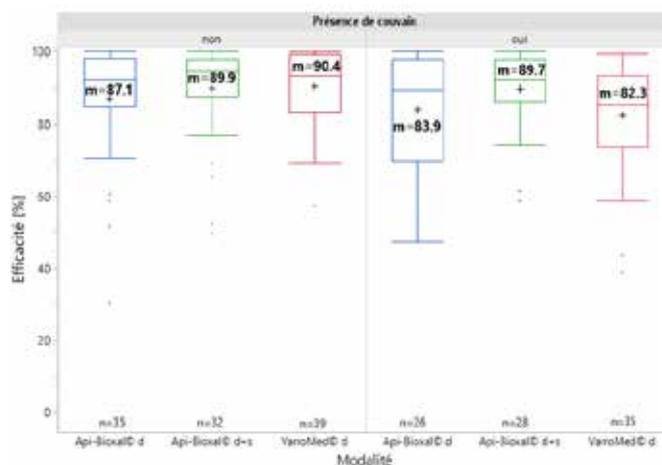


Figure 4. Efficacités des traitements, toutes régions confondues, en fonction des modalités et de la présence ou absence de couvain. Les moyennes (m) sont indiquées par le symbole (+) et les effectifs (n) renseignés sous chaque boxplot. **Une double application permet de palier en partie la présence de couvain**

L'analyse statistique de cet effet « présence de couvain » a pu être partiellement biaisée, classant dans la même catégorie des colonies avec des surfaces résiduelles de couvain et des colonies en phase de reprise de ponte, notamment sur les ruchers traités tardivement.

Pour l'expérimentation WIN'VAR 2021-2022, cette caractérisation qualitative sera affinée en déterminant si la dynamique de couvain est ascendante ou descendante en cas de présence. Idéalement une caractérisation quantitative des surfaces de couvain, telle que réalisée en entrée et sortie d'hivernage par la méthode de description des colonies ColEval, permettrait de mesurer plus finement l'impact de cette présence de couvain sur l'efficacité des traitements. Cette option n'est toutefois pas envisageable, l'ouverture prolongée des colonies avec les températures hivernales pouvant s'avérer préjudiciables pour ces ruchers en expérimentation.

Concernant l'évaluation d'un éventuel effet de la période des traitements, le dispositif n'a pas permis de le tester de façon rigoureuse en raison d'un effet « confondant » rucher – période. Pour tester cet effet, il faudrait traiter des colonies précocement ou tardivement au sein de chaque rucher et de chaque modalité. Cette option n'a pas été retenue car elle aurait diminué le nombre de répétitions par modalité et ainsi la puissance statistique des analyses. De plus, des effets de ré-infestation liés à des phénomènes de dérives auraient également pu perturber l'interprétation des analyses.

De manière générale, les résultats démontrent que même si les conditions de traitements ne sont pas optimales, telle que la présence de couvain lors de l'application, le traitement hivernal reste bénéfique et efficace pour la colonie, réduisant en moyenne à plus de 80% sa charge parasitaire.

### Quel est l'effet des traitements sur le développement des colonies ?

Sur la base des paramètres étudiés (nombre d'abeilles, quantité de couvain et poids du corps), aucune différence significative entre le début et la fin de l'expérimentation n'a été observée entre les colonies traitées et leur témoin. Les résultats indiquent donc que les traitements appliqués n'ont pas eu d'effets négatifs sur le développement des colonies en sortie d'hivernage, même pour la modalité Api-Bioxal® d+s.

## LES ÉLÉMENTS CLEFS À RETENIR

- Quel que soit le niveau d'infestation initiale, et même en cas de présence de faibles surfaces de couvain au moment de l'application des traitements, la mise en place d'un traitement hivernal réduit significativement la charge parasitaire.

### L'APPLICATION D'API-BIOXAL® PAR SUBLIMATION

La sublimation d'acide oxalique est très répandue au sein des exploitations professionnelles en raison de sa praticité et de sa rapidité d'utilisation, ainsi que pour sa plus faible nocivité sur la cuticule d'abeilles en cas d'applications répétées.

Depuis la mise sur le marché du médicament Api-Bioxal®, formulation compatible avec une application par sublimation, l'utilisation d'acide oxalique d'officine n'est plus tolérée par les services de l'état. Le problème est que 11% de la poudre d'Api-Bioxal® est du saccharose, ce qui engendre une caramélisation et un encrassement de la chambre de combustion des appareils (Fig.5). Le dépôt de ces résidus peut aller jusqu'à l'obstruction du conduit par lequel est expulsé le nuage d'acide oxalique. Le temps de nettoyage de la chambre de combustion, nécessaire entre chaque sublimation, annule ainsi le gain de temps à la ruche. De plus, l'encrassement pourrait également impacter l'efficacité du traitement.



Figure 5. Encrassement de la chambre à combustion d'un sublimox après sublimation d'Api-Bioxal®  
**Le saccharose présent dans l'Api-Bioxal® entraîne l'encrassement du foyer de combustion**

➤ Les trois modalités testées donnent des résultats comparables avec 86 à 89% d'efficacité en moyenne. Une double application (Api-Bioxal® d+s) semble apporter un plus sur l'efficacité du traitement (+2 à 5% en moyenne). Cette différence n'est cependant pas significative.

➤ En absence de couvain, l'efficacité des traitements est améliorée pour les traitements Api-Bioxal® d et VarroMed® d, respectivement, de 4% et 8%. En ce qui concerne la modalité Api-Bioxal® d+s, ce gain d'efficacité en absence de couvain n'a pas été observé.

➤ Des échecs de traitement (50-80% d'efficacité) ont été constatés dans chacune des modalités et ceci dans des proportions variables selon les modalités (10-25%). La double application (Api-Bioxal® d+s) semble globalement donner des résultats plus homogènes, réduisant la probabilité de rencontrer un échec de traitement (10%).

➤ L'évaluation des niveaux d'infestation par la méthode de comptage de varroas phorétiques pour 100 abeilles (VP/100ab) est étroitement corrélée avec les mesures d'infestations exhaustives de chutes sur langes utilisées pour le calcul d'efficacité, et ceci aussi bien en entrée qu'en sortie d'hivernage. Cette méthode est donc un outil d'intérêt pour détecter les échecs de traitements en sortie d'hivernage, réagir à temps et mettre en place des stratégies de rattrapage efficace.

➤ Aucun des traitements hivernaux ne semble avoir d'effets négatifs sur la dynamique des colonies en sortie d'hivernage.

## PERSPECTIVES POUR LA SECONDE ANNÉE D'EXPÉRIMENTATION

Un second suivi a été initié à l'automne 2021 dans les quatre régions partenaires, impliquant au total 720 colonies (Fig 6).

L'objectif de cette seconde année d'expérimentation est de comparer trois modalités :

- Un dégouttement d'Api-Bioxal®, modalité servant de référence avec le premier hiver d'expérimentation,
- Deux sublimations d'Api-Bioxal® à 8 jours d'intervalle,
- Quatre sublimations d'Api-Bioxal® à 4 jours d'intervalle.

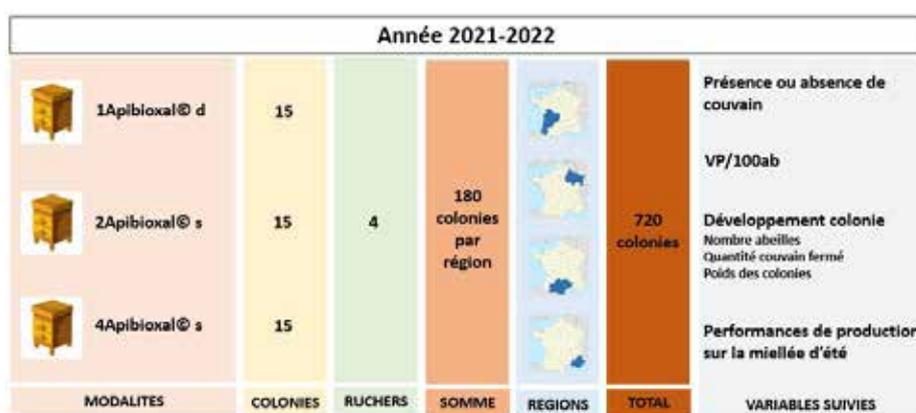


Figure 6. Dispositif expérimental WIN'VAR déployé lors de l'année 2021-2022. Dégouttement (d), sublimation (s). Varroas phorétiques pour 100 abeilles (VP/100ab). Dispositif visant à évaluer l'impact des traitements d'hiver sur les performances de production de la miellée d'été.

L'approche choisie n'est plus une évaluation d'efficacité classique selon la méthode de comptage exhaustif sur langes, impliquant la mise en place d'un traitement de contrôle. Ainsi, les efficacités de traitement ont été estimées à partir des données de comptages VP/100ab à l'entrée et en sortie d'hiver, ainsi que plus tard en saison au cours de la miellée d'été. Cette nouvelle approche a présenté un double intérêt :

- Augmenter significativement le nombre de ruchers et de colonies suivies,
- Permettre des suivis au cours de la saison en mesurant au cours de la miellée d'été, les performances de production et les niveaux d'infestation et ainsi étudier l'impact des différentes stratégies de traitement d'hiver sur les performances de production en saison.

Les résultats vous seront présentés dans un prochain numéro.

### AUTEURS

Claire MORELLE (ADANA)  
& Anthony BOUETARD (ADA Occitanie)



# L'affichage de la signalétique Info-tri : une obligation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022

**2022 marque le début de l'application de la loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour une économie circulaire.**

Cette loi a modifié les obligations concernant les déchets des ménages. Ainsi, tout producteur de produits emballés destinés aux ménages doit :

- contribuer financièrement chaque année à la gestion des déchets, c'est-à-dire fin de vie des emballages ménagers, auprès d'un éco-organisme,
- faire figurer la signalétique de l'Info-Tri sur les emballages. Cela consiste a minima en l'affichage du logo Triman accompagné d'une cartouche explicative, qui sont fournis après contribution par l'éco-organisme.

Réglementairement, à partir du 9 septembre 2022, tous les nouveaux produits devront comporter l'Info-Tri. Ainsi, en apiculture, ce principe s'applique à la fois aux apiculteurs de loisir, pluri-actifs et professionnels qui commercialisent leurs produits, qui sont soumis à la Responsabilité Élargie du Producteur.

## LA RESPONSABILITÉ ELARGIE DU PRODUCTEUR (REP) ET L'ADHÉSION AUX ÉCO-ORGANISMES

Qu'est-ce que la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) ?

La REP est basée sur le principe du « pollueur-payeur » : les entreprises mettant sur le marché des produits destinés aux

ménages sont responsables du cycle de vie de ces produits, de leur conception jusqu'à leur fin de vie. La REP transfère tout ou partie des coûts de gestion des déchets vers les producteurs.

Qui est concerné par la REP ?

Tous les producteurs de produits emballés mis sur le marché français à destination des ménages sont concernés, qu'ils emballent, ou fassent emballer à leur marque ou sans marque, ou fassent emballer sous la marque d'un distributeur (MDD).

Quelles obligations cela induit pour les producteurs ?

Les producteurs de produits emballés doivent tous cotiser auprès d'un éco-organisme, afin de contribuer à la gestion de fin de vie des déchets.

Qu'est-ce qu'un éco-organisme et quels sont-ils ?

Un éco-organisme est une société de droit privé. Dans le cadre de la REP, elle est investie par les pouvoirs publics de la mission d'intérêt général de prendre en charge la fin de vie des produits mis sur marché. En France ce sont : Adelphe ([www.adelphe.fr/](http://www.adelphe.fr/)), Citeo ([www.citeo.com/devenir-client](http://www.citeo.com/devenir-client)) et Léko ([www.leko-organisme.fr/](http://www.leko-organisme.fr/))



*Chaque élément de la signalétique de l'Info-Tri donne une information au consommateur sur la conduite à tenir sur les éléments d'emballage des produits.*



Le calendrier de mise en place de l'Info-Tri prévoit notamment l'écoulement des stocks jusqu'au 9 mars 2023. Source : CITEO.fr

### Combien coûte la contribution individuelle à l'éco-organisme ?

Un producteur doit payer sa contribution annuelle à l'éco-organisme, il n'y a pas de frais d'adhésion supplémentaire à payer.

Dans les grilles tarifaires transmises début 2022, il existe 3 possibilités :

- Une déclaration au forfait (80 € HT/an) si vous vendez moins de 10 000 UVC/an.
- Une déclaration sectorielle si vous vendez entre 10 000 et 500 000 UVC : pour le miel 1 UVC = 0,0069 €.
- Une déclaration à l'UVC et au poids, si vous vendez plus de 500 000 UVC.

(\* UVC : Unité de vente consommateur)

Dans tous les cas, la contribution annuelle ne peut être inférieure à 80 € HT par an.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les grilles tarifaires des éco-organismes directement sur leurs sites internet.

### LA MISE EN PLACE DE LA SIGNALÉTIQUE INFO-TRI

#### Les produits de la ruche sont-ils concernés par cette signalétique Info-Tri ?

Oui, tous les produits de la ruche et produits transformés sont concernés par cet affichage (miel, pollen, propolis, gelée royale, pains d'épices, etc.).

#### Quels sont les types de matériaux servant à l'emballage et au conditionnement qui sont concernés par l'Info-Tri ?

Tous les types de matériaux servant à l'emballage et au conditionnement sont concernés : carton, verre, plastique, papier, aluminium, etc.

Seules les bouteilles de boissons en verre (comme l'hydromel) n'ont pas d'obligation d'afficher l'Info-Tri.

### Comment obtenir la signalétique de l'Info-Tri ?

En contrepartie de la contribution financière, le producteur reçoit de la part de l'éco-organisme toutes les informations sur les modalités d'affichage de l'Info-Tri : guide d'utilisation, logos Haute Définition, etc. Sans contribution, l'affichage de l'Info-Tri est interdit.

#### L'Info-Tri doit-il apparaître sur l'emballage ou sur le produit conditionné ?

L'Info-Tri doit être présent sur l'emballage de l'Unité de Vente Consommateur (UVC), c'est-à-dire ce qui va être acheté. Une UVC peut être un pot de miel vendu seul, un coffret de pots de miel, un pot de gelée royale ou un produit transformé (nougat, pain d'épices...).

#### Y-a-t-il une taille réglementaire pour l'Info-Tri ?

Oui, il est impératif de la respecter. Les modalités seront fournies au producteur par son éco-organisme.

#### ALLER PLUS LOIN

Ce sujet a été passé au crible par l'ITSAP et présenté dans son blog dans la rubrique publications :

- « Etiquetage des emballages ménagers : le grand ménage »
- La Foire aux questions complète, dont est issu cet article.

#### AUTEURS

Cécile FERRUS,  
Responsable Qualité des produits et Durabilité des exploitations à l'ITSAP.  
Emilie BOURIEL,  
chargée de mission à l'ADANA.



# Les bilans de fin de saison, un temps privilégié pour les apiculteurs

**Annuellement, l'ADANA invite sur une journée les apiculteurs d'un même secteur à se réunir sur une exploitation apicole. Cette journée est l'occasion pour les apiculteurs de prendre un temps pour se rencontrer, d'échanger sur la saison passée et de définir de nouveaux axes de travail. Ces bilans de fin saison sont des rencontres très appréciées par les apiculteurs.**

## UN TEMPS TECHNIQUE ESSENTIEL

Au moment où la saison apicole touche à sa fin, il tarde pour les apiculteurs de rencontrer leurs collègues pour discuter... d'apiculture ! Oui, un apiculteur ne se lasse jamais de discuter d'abeilles. Les journées « bilan fin de saison » sont là pour répondre au besoin de prendre du recul sur la saison de manière collective avec des collègues d'un même territoire. Tous les échanges de la journée tournent autour de la technique.

### Analyse météorologique de la saison



*1<sup>er</sup> apport technique, résumé de la saison apicole sous l'aspect météorologique par l'ADANA*

L'analyse technique commence dès le début, par une présentation du salarié de l'ADANA qui dresse un tableau de la saison en se basant sur des relevés météorologiques et des nombreux retours d'adhérents qu'il a pu récupérer tout au long de la saison.

### Analyse collective de la saison

Suite à cette présentation, chaque apiculteur à tour de rôle s'exprime sur la saison qu'il a passée, ses difficultés rencontrées, les observations qu'il a pu faire, ses questionnements,... et c'est ainsi que le bilan de la saison s'affine et se colore aux ressentis de chaque apiculteur qui témoigne. C'est l'occasion en discutant avec ses collègues de réfléchir aux raisons pour lesquelles la saison s'est déroulée de telle manière dans nos ruches. Pourquoi tel secteur a mieux fonctionné qu'un autre ? Est-ce que les échecs de séries de fécondations se sont déroulés aux mêmes périodes chez les collègues ? ...

### Visite de l'exploitation

Pour terminer la matinée, une présentation du parcours d'installation de l'exploitant et une visite de son exploitation sont réalisées.



*La visite d'exploitation est un bon moyen pour découvrir de nouvelles organisations et de nouveaux matériels.*

## Débat technique et récupération des besoins des adhérents

L'après-midi n'en est pas moins technique car c'est le moment où le salarié de l'ADANA propose un débat sur une thématique choisie. Le but est d'apporter des connaissances sur un sujet et de réfléchir ensemble aux actions à mettre en place pour répondre aux attentes de l'apiculteur professionnel sur la thématique.

Rémy  
LAMBERT

apiculteur sur  
La Chapelle-Montreuil (86) :

« Le bilan de fin de saison, c'est avant tout une rencontre avec les autres apiculteurs et c'est important ! Cette journée permet d'échanger avec ses collègues sur la saison passée : qu'est-ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas marché, a-t-on fait les mêmes observations, ... Quand mon début de saison a été mauvais, si cela est partagé par mes collègues, cela permet de se rassurer et de reprendre confiance. On ne reste pas sur un échec personnel. Les partages techniques permettent de rendre aux nouveaux installés ce que les anciens nous avaient transmis. »

Benoît  
RAYNAUD

apiculteur sur  
Val d'Issoire (87) :

« Après 15 ans d'apiculture amateur et 3 ans de coup de main chez un apiculteur professionnel, j'ai décidé de me lancer dans l'aventure. Depuis l'année dernière, j'ai adhéré à l'ADANA et depuis je participe aux réunions mi-saison et fin de saison du Limousin et du Poitou-Charentes. Ces réunions sont avant tout mon moyen de me former. Je ne pouvais pas me permettre pour des raisons professionnelles et personnelles de réaliser un parcours de formation classique type BPREA apicole. La visite de l'exploitation, les temps d'échanges entre collègues apiculteurs, les interventions de l'animateur sur ces journées sont une source d'information importante pour moi. A chaque bilan fin ou mi-saison, j'arrive avec de nouvelles questions et c'est un plaisir à chaque fois de repartir avec des réponses. »

## UN TEMPS CONVIVAL FÉDÉRATEUR

Ces journées sont également des occasions pour créer un réseau entre apiculteurs professionnels d'un même secteur.

« Au-delà de l'aspect technique de la journée, la convivialité est très présente. C'est un plaisir de revoir des collègues que l'on n'avait pas vu depuis la dernière réunion de fin de saison mais également de faire connaissance des nouveaux apiculteurs qui s'installent dans la région. Le repas partagé autour d'un barbecue ne peut qu'accroître les liens d'amitiés entre collègues !

« C'est l'occasion de rencontrer les collègues d'un même secteur et de prendre leur contact. Au moment du repas, on parle toujours d'apiculture mais de manière moins formelle, sans cadre, ce qui est tout aussi intéressant pour récupérer de l'information : Quelles machines sont plus intéressantes pour tel type de travaux ? Qu'est-ce que tu me conseilles ? Par qui tu es passé pour acheter ça et à quel prix, ... ? Sans ces journées et sans l'ADANA, il me serait difficile de rencontrer des collègues. »

## VERS L'INSTAURATION DE RÉUNIONS MI-SAISON SYSTÉMATIQUES

Depuis quelques années, les adhérents souhaitent renouveler ce type de journée en mi-saison. Très similaire au bilan fin de saison, les mi-saisons se distinguent malgré tout par des visites sur des ruchers.

« Il faut répéter la journée mi-saison ! C'est un moment qui nous permet de sortir la tête du guidon et peut permettre de rectifier des problèmes avant que la saison soit terminée. Typiquement, sur la période de disette certains collègues en avertissent d'autres sur des besoins de nourrissage dans tel ou tel secteur. La vigilance des uns peut en faire profiter les autres, c'est l'exemple également des avancées de floraison sur la Corrèze... c'est une veille technique. »



La transhumance des apiculteurs picto-charentais en mi-saison.



### REMERCIEMENTS :

l'ADANA remercie l'ensemble des exploitations qui ont accueilli les bilans de fin de saison ainsi que les mi-saisons ayant permis l'existence de ces belles journées.

AUTEUR

Jonathan GABOULAUD,  
chargé de mission à l'ADANA.



# ADA France, une Fédération pour les ADA

**Les ADA et le Groupement de Producteurs de Gelée Royale (GPGR) ont créé en 2013 leur fédération : ADA France. Cette association, tête de réseau des ADA régionales, offre un cadre pour des travaux communs, des échanges, et de la mutualisation à l'échelle nationale.**

Si certaines ADA sont anciennes et bien reconnues sur leur territoire, d'autres sont plus récentes, et parfois avec moins de moyens d'action. ADA France est donc à la tête d'un réseau hétérogène, mais animé de manière commune par l'ambition d'œuvrer pour le développement de l'apiculture professionnelle. De par la transversalité de certains sujets, les missions d'animation d'ADA France sont souvent coordonnées avec l'ITSAP.

## MAIS QUI EST DERRIÈRE « ADA FRANCE » ?

Une équipe d'administrateurs, tous issus des ADA, investit dans la vie de la Fédération.

Les apiculteurs administrateurs contribuent à définir la ligne politique d'ADA France en participant aux réunions du Conseil d'administration national. Ils s'investissent également en représentant les ADA dans les instances et groupes de travail nationaux.

### Les membres du Conseil d'Administration d'ADA France

**CHRISTOPHE ZIMMERMANN**  
ADAGE

**GUILLAUME ANTÉNOR**  
ADA NA

**CHRISTIAN TYGREAT**  
ADA Bretagne

**MATTEU TRISTANI**  
Syndicat AOP  
Miel de Corse

**SAMUEL FEDORAWIEZ**  
ADA Normandie

**IVAN BRONCARD**  
ADAPI

**GILLES DUPAS**  
ADA Occitanie

**RAFFAEL QUINET**  
ADAPIC

**SYLVAIN CHARPENTIER**  
ADA HdF

**ÉMILIE NARDIN**  
ADA BFC

**MATHILDE OUTTERS**  
GPGR

**ANNE GOUDRIN**  
ADA PL

*12 administrateurs qui donnent de leur temps en région et au national.*

→ Représenter les ADA dans les instances de pilotage de la filière.

A titre d'exemple, un élu d'ADA France participe aux réunions de Conseil d'administration d'Interapi. C'est là que les grandes orientations d'Interapi, concernant le budget ou la stratégie politique, sont discutées et arrêtées. Un autre élu est membre du comité sectoriel apicole de FranceAgrimer, qui est l'instance de consultation de la filière pour la déclinaison française des dispositifs d'aide européennes à l'apiculture. Il représente ainsi les ADA dans les discussions sur les évolutions à venir des aides apicoles européennes.

→ Défendre la santé des colonies d'abeilles

Les élus sont également impliqués sur le sujet sanitaire. Une situation critique pour les apiculteurs et pour les ADA : les médicaments ne sont pas au niveau des attentes des apiculteurs, et les techniciens sont empêchés dans leurs actions d'expérimentation sur des nouvelles méthodes de lutte, l'administration n'autorisant pas l'usage ou les tests avec des substances hors AMM.

Afin de permettre aux ADA de poursuivre leurs travaux sur les méthodes de lutte contre varroa, des élus se mobilisent par exemple pour porter un projet de charte expérimentale auprès des pouvoirs publics. L'objectif est que si une ADA réalise ses expérimentations varroa dans le cadre de cette future charte, y compris avec des médicaments hors AMM, elle ne soit pas inquiétée par l'administration. Des élus défendent cette charte auprès des pouvoirs publics (DGAI, Anses).

ADA France, c'est aussi une équipe de cinq salariées.

L'équipe, qui était composée de deux personnes, s'est agrandie en 2022. Ce sont aujourd'hui cinq salariées qui œuvrent quotidiennement pour le réseau des ADA !

### L'équipe salariée d'ADA France



**ÉLODIE COLOMBO**  
DIRECTRICE

Direction, animation et représentation de l'association



**PAULINE PACHECO**  
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Gestion administrative et financière



**EMMA NOZIÈRES**  
CHEFFE DE PROJET RÉSEAU ET FILIÈRE

Animation de l'association et du réseau des ADA



**MARION GUYONNET**  
CHEFFE DE PROJET COMMUNICATION

Pilotage de la réalisation de la revue technique du réseau



**MARGAUX GELIN**  
CHEFFE DE PROJET RÉSEAU ET INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

Organisation du séminaire scientifique et technique du réseau

*Une équipe dynamique renforcée à 5 personnes*

#### → Pour vous....

Margaux pilote l'organisation du séminaire scientifique et technique du réseau, co-organisé avec l'ITSAP. Rendez-vous le 30 novembre et les 1er et 2 décembre, en visio de 8h30 à 11h, pour participer à ce séminaire qui couvrira des sujets divers comme la qualité des miels, la lutte contre varroa, ou l'amélioration de la ressource de vos abeilles, avec des interventions assurées par les meilleurs spécialistes du réseau ADA-ITSAP et d'ailleurs !

Marion pilote la réalisation de la revue technique du réseau ADA-ITSAP. Cette nouvelle revue, qui a pour nom « Réussir Apiculture », a sorti son premier numéro début novembre. Le premier numéro a été distribué à tous les adhérents des ADA, puis la revue sera accessible sur abonnement (50€ /an pour quatre numéros). Cette nouvelle production est un travail collectif : pour ce premier numéro, ce sont douze rédacteurs issus de sept structures (ITSAP, ADA,

ADA France) que Marion a coordonnés. Marion anime également le comité éditorial de la revue, composé de deux autres salariés (ITSAP, ADA) et d'élus de l'ITSAP et d'ADA France.

#### → Pour vos élus

ADA France donne un cadre à un investissement national pour les élus de l'ADANA qui le souhaitent. Outre la participation au Conseil d'administration d'ADA France, les élus des ADA peuvent proposer des sujets à travailler au niveau national, et s'investir sur des thématiques particulières (exemple du bio, récemment).

ADA France a pour projet de proposer des formations aux élus du réseau, dès 2023. Ces formations ont pour objectif d'aider les élus à assurer leurs fonctions au sein de l'ADA : gestion des associations, organisation personnelle, prise en main des outils informatiques utilisés par l'ADA,...

Enfin, ADA France organise, avec l'ITSAP, un séminaire national du réseau, fin janvier 2023. Là encore, les élus des ADA sont invités à venir participer à ce temps d'échanges avec les élus des autres ADA.

#### → Pour vos salariés...

Les salariés de l'ADANA peuvent s'appuyer sur les collègues des autres ADA dans leur travail. ADA France donne un cadre pour des travaux en commun, ou des échanges. Cela concerne des thématiques techniques comme la diversification, le sanitaire, ou l'élevage, ou des sujets relevant de la gestion (échanges sur les financements des ADA, sur la gestion associative, etc. C'est une vraie communauté de travail qu'anime ADA France, avec comme point culminant de l'année le « séminaire des salariés » des ADA et de l'ITSAP, qui se tient chaque année début décembre.

**Vous l'avez compris, ADA France est un outil national pour les ADA. Les élus des ADA y ont toute leur place, et sont la force vive de l'association et du réseau. Alors, si vous avez des questions sur ADA France, rendez-vous sur le site [www.adafrance.org](http://www.adafrance.org), ou interrogez vos salariés ou Guillaume ANTENOR, qui représente l'ADANA au Conseil d'Administration d'ADA France.**

#### AUTEURE

Elodie COLOMBO,  
Directrice ADA France.



# Voyage au cœur de l'Alsace !

Après deux années sans pouvoir proposer un voyage d'étude, huit apiculteurs de l'ADANA ont pu découvrir la région alsacienne grâce à l'accueil de six fermes apicoles réparties sur tout le territoire.



## SCEA Ruchers des Voges du Nord

Laurent Lerh et sa compagne Sylvie ont une exploitation de 600 ruches labélisées IGP Miel d'Alsace. Ils partagent leur miellerie avec leur fils installé à titre individuel Raphael Lehr Apiculture qui possède 400 ruches en AB. Ils commercialisent en gros et demi-gros.

Laurent a fait le choix d'investir dans un conteneur réfrigérant en guise de chambre froide. Cet espace isolé est allumé 2 ou 3 fois par an afin d'y stocker des hausses (capacité 1300 hausses) et d'assurer les récoltes de la saison.

La production sous signe de qualité avec l'IGP Miel d'Alsace, l'élevage et la diversification étaient les thématiques à l'honneur. Retour en photos du voyage !



## Le Rucher du Pays Libre et l'Abeille Bleue

Le Rucher du Pays Libre et l'Abeille Bleue se sont associés dans la création d'une miellerie partagée. Pour s'y retrouver, chacun stocke son matériel dans un coin de la miellerie dédié. La miellerie se divise en 5 pièces : un grand appentis pour le stockage des corps et hausses vides, une chambre chaude, une salle d'extraction avec une chaîne pouvant assurer

800 colonies. A la création, les évolutions des exploitations n'ont pas été forcément prises en compte, aujourd'hui les deux fermes sont un peu à l'étroit dans les locaux. Le GAEC le rucher du Pays Libre de trois associés est une exploitation en AB avec 400 colonies qui réalise de la vente directe. L'Abeille Bleue est une exploitation créée par Dominique Ganter et transmise à Jean Bianchi. Pour assurer au mieux la transmission et la reprise de l'exploitation Jean et Dominique ont été accompagnés par l'ARDEAR Grand-Est. Jean a travaillé 4 ans avec Dominique avant de reprendre totalement la gestion de l'exploitation. Son exploitation est constituée de 300 colonies et la vente des produits de la ruche se fait en direct.



## Le Rucher du Florival et Les Ruchers de Sundgau

Le Rucher du Florival de Thierry Greineisen et Les Ruchers du Sundgau de Philippe Elbisser se sont associés dans la construction d'une miellerie partagée à Gommersdorf au Sud de l'Alsace. Les deux exploitations possèdent en tout 1200 colonies labélisées IGP Miel d'Alsace. 3 salariés sont présents toute l'année et répartis

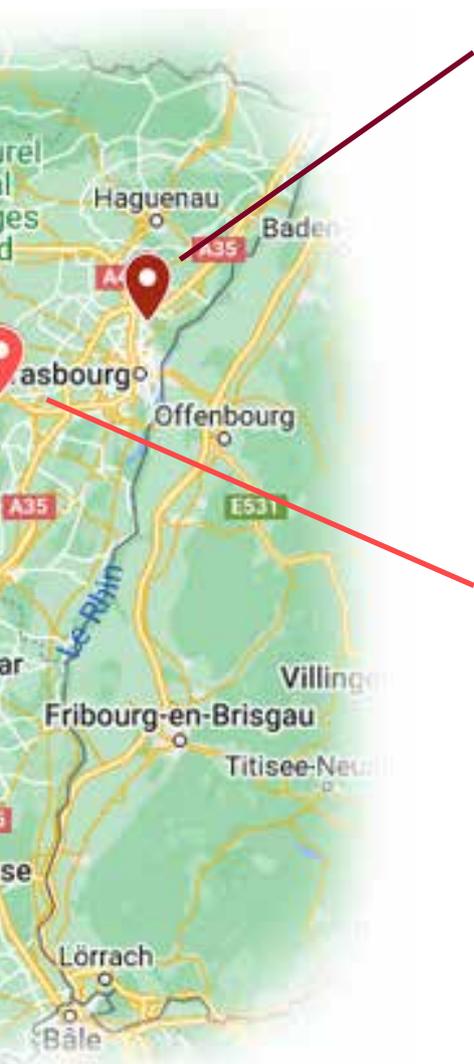
entre les deux fermes. Thierry et Philippe portent une grande attention à la pérennisation de leurs employés. Pouvoir les intégrer dans une structure commerciale type SARL ou autre est une idée pour sécuriser leur emploi et leur implication sur les deux exploitations.



Chaque soir nous logions dans un gîte à Riquewhir, un petit village authentique à 25 minutes de Colmar.



« Riquewhir, on se croirait au Parc Asterix ! », réaction du groupe à la découverte de la beauté du village le lundi soir.



### GAEC Durner



Le GAEC Durner est une exploitation apicole familiale depuis 1873. Aujourd'hui ce sont deux frères et une sœur qui gèrent la ferme. Ils sont les derniers apiculteurs professionnels d'Alsace à travailler en ruches alsaciennes traditionnelles en ruchers-cabanes. Le GAEC Durner est le parfait mélange entre la conservation de leur héritage familial et l'optimisation des pratiques pour assurer une production professionnelle.



Le format rucher alsacien a quasiment disparu des pratiques chez les professionnels

### GAEC Gross et Berger



Sébastien Berger a repris la ferme de son père puis s'est associé avec Joel Gross. Ils ont une ferme à taille humaine de 400 colonies. Ils font de la vente directe à leur boutique à Reichstett avec des produits transformés par la maman de Sébastien. Sébastien est engagé dans la démarche IGP depuis le début, il est aujourd'hui le président de l'Organisme de Défense et de Gestion (ODG) de l'IGP Miel d'Alsace.



#### REMERCIEMENTS :

Un grand merci aux exploitations nous ayant gentiment accueillis et partagés avec nous, ce fut un vrai plaisir !

#### AUTEURE

Lucille JOHANET,  
chargée de mission ADANA



# Envisager des changements sur son exploitation : se former pour partir avec la bonne analyse

**Mettre son fonctionnement d'exploitation à plat, prendre du recul et analyser l'existant sont des étapes nécessaires avant de prendre des décisions, tels que des changements de pratiques ou d'investissements dans de nouveaux équipements. L'ADANA propose chaque année une trentaine de formations à ses adhérents. Ces formations ont pour objectif de développer les connaissances techniques apicoles mais pas seulement. De nouvelles formations ont été construites, et certaines ont été aménagées, pour aider les apiculteurs à transformer leurs idées en actions en dédiant du temps à ce cheminement. Sécuriser les apiculteurs en analysant l'existant, et en leur permettant de réaliser des projections de changement de situations, sont les principaux objectifs de ces nouveaux temps d'accompagnement que propose l'ADANA.**

## «BIEN VIVRE EN APICULTURE»

La pérennité des exploitations est liée tout autant à leur rentabilité qu'à leur vivabilité. Mais prendre du recul pour juger de cette vivabilité n'est souvent pas facile à faire seul. Il faut du temps dédié mais également des outils pour mettre sa situation à plat. C'est exactement l'objectif de cette formation. A partir de l'outil « DURAPI », créé par l'ITSAP et les ADA dans le cadre d'un projet CASDAR, les apiculteurs pourront réaliser un bilan de travail. Ce bilan personnalisé servira de base pour analyser son organisation du travail et son efficacité, au regard de son idéal professionnel et de son bien-être personnel. Cette analyse fine est une étape qui permettra d'envisager une évolution des pratiques, de définir les améliorations à mettre en œuvre et les moyens nécessaires pour y arriver.

C'est une vraie démarche de changements par la mise en place de solutions adaptées et ciblées, inscrites dans un plan d'actions pour l'apiculteur et son exploitation que cette formation action propose les 2 et 3 février 2023 à Coussac Bonneval (87).

## «POUR DES RELATIONS SAINES ET CONSTRUCTIVES ENTRE ASSOCIÉS : CONSTRUIRE SON GUIDE DES BONNES PRATIQUES\*»

Un projet sociétaire est avant tout une aventure humaine. Les clés de réussite de cette aventure résident notamment dans le temps accordé à la construction des règles de fonctionnement entre associés, quelque soit la forme de cette société et quelque soit l'origine des membres qui la compose.

S'entendre, se comprendre, s'écouter, partager des objectifs, établir des règles négociées, prendre des décisions collégiales ... La relation aux autres n'est pas innée et des outils existent pour instaurer des échanges constructifs entre associés, dans la durée. Maitriser ces outils pour construire ou conforter un projet sociétaire peut alors être sécurisant pour la pérennité économique de l'exploitation, mais également pour sa vivabilité pour les apiculteurs associés. Cette formation permettra aux apiculteurs d'écrire à plusieurs mains le guide de bonnes pratiques du fonctionnement de leur société et de se fixer un plan d'actions pour les mettre en œuvre.

C'est donc un temps pour remettre à plat ses attentes personnelles tout en se rappelant des objectifs du collectif qui est proposé. Une étape qui peut être nécessaire, tant au moment de la création de la société qu'au moment de grands changements.

## «CONCEVOIR SA MIELLERIE : DE L'ERGONOMIQUE AU FINANCEMENT OPTIMISÉ\*»

La construction d'une miellerie est une étape importante pour un apiculteur. Il s'agit de concevoir son outil de travail quotidien. Prendre en considération tous les postes nécessaires à son activité et à ses besoins, concevoir un plan optimisé dans son organisation, en respectant l'ergonomie, sans négliger la gestion des risques, prend du temps. Le chemin à parcourir, du début du projet jusqu'à son plan de financement, peut parfois sembler long et fastidieux.



*Des nouvelles thématiques au cœur d'un programme déjà riche et proposé à tous les apiculteurs du territoire de Nouvelle Aquitaine*

Sur 2 jours, travailler et partager l'ensemble de ces points avec d'autres apiculteurs peut vraiment faire gagner du temps pour la suite. Cette démarche peut être un vrai gain de temps pour la suite ! Cela permet de ne pas sentir complètement seul dans l'aventure !

*\*NB :Au moment de l'édition de ce bulletin ces deux formations auront eu lieu au mois de novembre 2022. Elles seront sans doute reconduites au catalogue 2023-2024.*



*En formation, par les échanges entre participants et l'étude de cas pratiques, comme ici la miellerie de M. Nicolas SOUBRANE (19), les apiculteurs peuvent se projeter concrètement sur leurs propres projets.*

### «OPTIMISER SES CHARGES ET SES PRATIQUES DE NOURRISEMENT DANS SON COÛT DE PRODUCTION»

Le suivi de son coût de production global est un excellent moyen pour identifier les leviers à actionner pour améliorer sa performance technique et économique. Prendre le temps d'effectuer ce diagnostic et le partager en groupe permet alors à chacun d'obtenir des points de comparaison sur des critères technico-économiques. Les actions sont alors mises en place au regard de l'évolution de ces critères, mais en prenant en compte les finalités personnelles de chacun.

Parmi ces actions, il est proposé le 25 janvier 2023 à Périgueux et le 13 février à Saintes de se concentrer sur l'optimisation des charges en lien avec ses pratiques de nourrissage. Ce poste qui peut rendre très dépendant une exploitation vis-à-vis d'un approvisionnement extérieur et du contexte du marché est un poste clé. De l'apprentissage du calcul de son coût de production aux évolutions de ses pratiques, en passant par un focus sur les avancées scientifiques concernant le nourrissage, chaque apiculteur pourra se projeter sur son exploitation.

Rendez-vous sur le site internet pour découvrir ces 4 formations, ainsi que les 25 autres journées de formation proposées par l'ADANA pour cette année 2022-2023 ! Elevage, sanitaire, ressources et nourrissage, gestion d'exploitation, valorisation et diversification... ce sont 16 thématiques différentes qui y seront abordées.

**AUTEURE**  
Emilie BOURIEL,  
chargée de mission ADANA



# Situation difficile : ne restez pas seuls !

**Aléas climatiques, crises successives, baisse des prix, augmentation des charges, investissements mais aussi soucis de santé, problèmes personnels ou conflits entre membres d'une société peuvent fragiliser les exploitations. Même un bon gestionnaire peut à un moment de sa vie se trouver en difficulté, personne n'est vraiment à l'abri. Une seule solution : ne pas rester isolé. Des structures proposent un accompagnement spécifique et adapté.**

Une situation de fragilité peut rapidement faire basculer dans l'engrenage des difficultés. Il suffit d'une difficulté de production liée à la météo, d'une baisse des prix ou de difficultés de commercialisation, d'un financement inadapté, d'un problème familial ou de santé. L'agriculteur peut très rapidement se trouver en rupture avec son environnement. Viennent ensuite l'isolement, le sentiment d'échec personnel, le risque de perdre un outil de travail auquel il est affectivement attaché, parfois les difficultés familiales. Assez vite, il devient impossible de trouver seul une issue.

Une approche globale de chaque situation ayant plus de chances d'être efficace, c'est souvent un travail de co-construction qui se met en place en coordination avec différents partenaires autour de l'agriculteur qui reste maître de son projet.



*Une fragilité peut entraîner de grandes difficultés, une aide extérieure permet souvent de briser le cercle vicieux de l'isolement*

## UNE AIDE ADAPTÉE AUX BESOINS

Les personnes qui accompagnent les agriculteurs peuvent apporter un appui dans différents domaines :

- faire le point sur chaque situation,
- parler, être écouté et reprendre confiance en soi,
- être informé sur les droits et sur les dispositifs d'aide en vigueur,
- être aidé dans l'élaboration d'un nouveau projet personnel et professionnel,
- être orienté dans les démarches à réaliser et les organismes à contacter.

## DIFFÉRENTS RÉSEAUX D'AIDE EXISTENT

L'organisation des structures susceptibles de se mobiliser est variable d'un département à l'autre. Dans tous les cas des réseaux d'aide faisant intervenir plusieurs structures ont pour mission d'accompagner les agriculteurs en situation difficile (voir encadré). Ces interlocuteurs peuvent mobiliser les aides accessibles en fonction des besoins.

### QUI CONTACTER ?

- l'assistant(e) sociale de votre caisse de MSA
- le réseau Solidarité Paysans présent dans chaque département
- la Chambre d'agriculture, des conseillers spécialisés sont identifiés dans certains départements
- l'équipe de l'ADANA qui pourra vous orienter et vous accompagner éventuellement

Le numéro Agri'écoute assure des permanences 24h/24 et 7j/7.

**TÉMOIGNAGE DE BERNARD PERES, CONSEILLER À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE  
INTERDÉPARTEMENTALE DE LA CHARENTE-MARITIME ET DES DEUX-SÈVRES**

« Je suis conseiller d'entreprise, j'accompagne des agriculteurs en situation difficile depuis plusieurs années. Mon expérience montre qu'il n'y a pas de profil type. Les personnes qui me contactent peuvent être des agriculteurs disposant de faibles moyens de production, sans capacité d'investissements pour faire évoluer leur structure, et parfois des agriculteurs qui se sont fortement endettés pour moderniser leur entreprise et qui sont soumis au moindre aléa. Il y a également les néo-ruraux qui s'installent en agriculture en idéalisant le métier et qui constatent que ni le cadre de vie espéré ni la qualité de vie attendue ne sont au rendez-vous. On trouve également des personnes marginalisées installées dans des structures non viables et non vivables.

A partir de l'expression et de la demande des personnes, il y a tout un travail d'appréciation des potentiels de la famille, des leviers qui peuvent être actionnés pour élaborer et formaliser des actions concrètes voire des projets. C'est un travail de construction qui passe par un engagement contractualisé entre la famille et le conseiller accompagnateur avec des étapes d'évaluation qui permettent de mesurer les pas accomplis. Le conseiller apporte les matériaux, les façonne en fonction des attentes exprimées, mais ce sont les ressources de la famille, de l'exploitant lui-même qui sont à la base de l'édifice.

Dans le cadre d'un projet partagé avec l'implication du conseiller et de l'exploitant, des actions coordonnées se mettent ensuite en œuvre en complémentarité avec les services sociaux de la MSA, du département pour solliciter dans certains cas le revenu de solidarité active, parfois la cellule d'accompagnement des agriculteurs en difficulté coordonnée par la DDTM. Des réseaux locaux sont également activés pour que la famille retisse des

liens pour une solidarité de proximité. La garantie du secret professionnel est importante à cet égard.

Vous l'aurez bien compris, faire le premier pas pour demander de l'aide n'est pas facile et recevoir un conseiller sur son exploitation est déjà une victoire. C'est en général une situation de détresse que l'on découvre parce que l'agriculteur a résisté jusqu'au bout, avant que des problèmes d'impayés, une menace de saisie intervienne...

“ **Au fur et à mesure des entretiens, une relation de confiance s'instaure et les personnes s'expriment ; c'est une deuxième victoire vers le redressement.** ”

Quand les soucis financiers s'accumulent, que les problèmes de santé compromettent la poursuite de l'activité... Que faire ? Changer de travail ? Dans l'agriculture ce n'est pas simple. La vie familiale est souvent liée à l'activité professionnelle. Il faut donc prendre le temps de la réflexion, dédramatiser la situation puis baliser son futur parcours. C'est aussi le rôle du conseiller d'entreprise, aidé par l'assistante sociale, d'accompagner ce changement de cap. Même s'ils sont minoritaires, certains exploitants décident de cesser leur activité, c'est également une victoire pour l'exploitant et sa famille de savoir prendre cette décision. Dans tous les cas, un diagnostic de l'exploitation permet de bâtir un accompagnement à la fois humain, technique, économique et financier et le plus souvent de trouver des solutions. »



**CONTACT :**

Votre contact au sein de l'ADANA :  
Alicia TESTON  
Tél : 06 45 51 42 13  
Mail : alicia.teston@adana-asso.fr

**AUTEURE**

Florence AIMON-MARIÉ,  
chargée de mission à l'ADANA.



# La commande groupée, une identité de l'ADANA

**Service proposé depuis 2017 aux adhérents de Poitou-Charentes, la commande groupée sera étendue en 2018 dès la création de l'ADANA sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine. Depuis, ce dispositif permet aux apiculteurs de bénéficier de consommables standards à des prix très intéressants : cadres, candi, fûts, sirop, etc. et ne cesse d'être de plus en plus sollicité par les adhérents. Voici quelques témoignages d'adhérents actifs expliquant leur attrait pour ce service.**

## UN REFLET DE L'ENTRAIDE DU MONDE APICOLE

L'entraide dans le monde agricole n'est pas qu'une image d'antan, la commande groupée par l'implication d'apiculteurs bénévoles prouve le contraire. C'est un élément central du bon fonctionnement de ce service.

**Emmanuel LECAMP**

apiculteur dans le pleumartinois et vice-président de l'ADANA tient à le préciser :

« Il est important d'avoir en tête que le système fonctionne uniquement par l'implication des apiculteurs bénévoles pouvant accueillir des camions et assurer leur distribution. Si des structures peuvent recevoir des camions, il ne faut pas qu'elles hésitent à s'investir dans l'aventure, on a besoin d'elles. De plus, les moments de distribution créent des échanges riches permettant de mieux connaître ses voisins et d'accueillir les jeunes apiculteurs. Le groupement d'achat peut fonctionner grâce au bénévolat et ne pourra continuer que grâce à lui. Quand vous irez récupérer votre commande, il ne faut pas oublier d'être reconnaissant envers la personne qui a pris soin de votre marchandise. Vous pouvez apporter votre aide et une petite attention... ça n'est jamais déplaisant de recevoir une petite bouteille. »

## DES MOMENTS CONVIVIAUX CRÉÉS

Ces journées où les apiculteurs viennent tous récupérer leur commande sont des instants conviviaux très appréciés par ceux-ci.

**Mireille & Daniel DAMPURE**

apiculteurs à Maisonnay dans les Deux-Sèvres :

« Quand Jonathan nous appelle pour nous demander si on veut bien prendre en charge un camion de marchandises pour la commande groupée, on accepte sans hésiter. Et dans l'ensemble ça se passe très bien. Il faut être juste

vigilant que tout le monde reparte en ayant signé la feuille émargement.

Le jour même de la distribution des commandes, on prépare le café et des douceurs avant que les apiculteurs arrivent. Ils sont ravis de discuter autour d'un café avec des collègues. Il y en a même certains qui nous ramènent des cadeaux. C'est à cette occasion que nous avons goûté à notre meilleur pain d'épices, on n'a jamais pu trouver aussi bon depuis. »

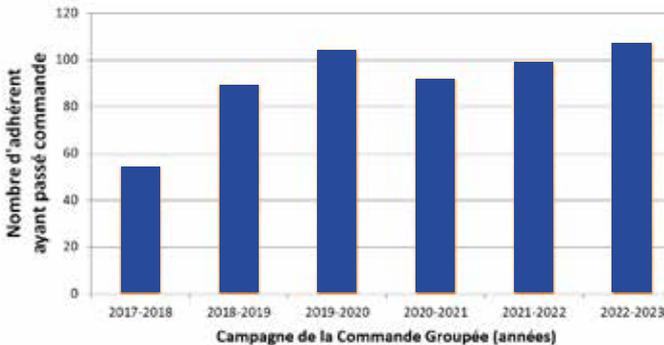
## UN SUCCÈS DÉMONTRANT L'UTILITÉ

L'avantage principal de ce service est économique et tout le monde en bénéficie de manière équitable, quel que soit la taille de l'exploitation. C'est par le regroupement de commandes permettant d'obtenir des volumes importants que l'ADANA obtient des prix intéressants. Cette mutualisation des besoins en fait profiter de manière équivalente l'ensemble des participants. Que l'on ait passé une commande modeste ou importante, le prix des marchandises sera le même pour tous. C'est aussi ça, l'esprit de l'ADANA.



*Entraide et bonne humeur sont présentes au moment de la récupération des commandes de chacun*

A titre d'exemple, pour cette année 2022, la différence de prix au kilogramme sur l'Apifonda est de 0.38€. **En passant par la commande groupée, l'économie réalisée par palette de candi commandé est donc de 304 €.**



*Plus d'un tiers des adhérents passent par la commande groupée ADANA*

**Sébastien POMMIER**

**Apiculteur sur Prahecq dans les Deux-Sèvres :**

« Créée dès le départ dans un esprit coopératif, la commande groupée a pour but de mutualiser les commandes pour en tirer des prix attractifs. Elle s'est rapidement élargie, par l'organisation logistique fournie par l'ADA. On s'est rapidement aperçu qu'elle fédérait les apiculteurs de l'ADANA. Beaucoup de professionnels y trouvent un intérêt. Les formations sont très bien notamment à l'installation. Mais les adhérents les plus anciens, qui ont déjà profité du programme complet peuvent y trouver moins de nouveautés qu'au départ. Alors que la commande groupée reste intéressante économiquement et humainement via le lien qu'elle entretient entre collègues. Et cela perdure dans le temps. Il arrive que les personnes venant récupérer leur commande à 8h ne repartent qu'à midi.

Pour que ce service soit toujours présent dans l'avenir, chaque personne bénéficiant du service doit penser en retour à apporter son aide à son fonctionnement ! Il faut que les personnes qui s'impliquent tournent. Il faudra à l'avenir prendre en compte qu'il y a de moins en moins d'exploitations qui vendent du miel en vrac en Poitou-Charentes, ce qui rendra plus compliqué de trouver des lieux de livraisons en capacité d'accueillir et décharger des semis. »

**Florent GATELIER**

**Administrateur et Référent Expérimentation à l'ADANA**

« Oui, il n'y a pas de doute pour moi, c'est un service apprécié et utile pour les adhérents. J'ai deux exemples pour illustrer ma conviction.

Quand j'interviens auprès des stagiaires du BPREA apicole de Venours, dès que je leur parle de la commande groupée

de l'ADANA, je sollicite tout de suite leur intérêt. C'est un service qui leur permet d'économiser au début de leur projet d'installation, qui est loin d'être négligeable pour des questions de trésorerie. C'est par ce biais qu'une partie des installants adhère à l'association.

Le deuxième exemple vient des échanges que je peux avoir avec des collègues d'autres régions, comme les Bretons. Quand je leur montre les tarifs des marchandises obtenus via notre commande groupée, ils nous envient ! »

**En conclusion, comment percevez-vous ce service de commande groupée au sein de votre ADA ?**

- **F** « Si on enlevait la commande groupée et la formation, l'ADANA perdrait beaucoup d'intérêt pour l'adhérent. D'autant plus que la notion de partage dans le monde moderne n'est pas innée, la commande groupée ne peut être que la bienvenue. »
- **S** « Au vu du contexte de l'inflation, ce service n'a jamais été aussi important. Beaucoup de personnes n'adhéreraient plus si la commande groupée disparaissait ! »
- **E** « Ça fait partie d'une action phare de l'ADANA qui permet de continuer à créer du lien. »
- **M & D** « Nous n'avons jamais raté une seule commande groupée. C'est une action à garder à tout prix. »



**REMERCIEMENTS :**

L'ADANA remercie toutes les personnes impliquées dans la commande groupée depuis sa création. Sans elles, la commande groupée ne pourrait exister : Loïc BERNARD, Joël BERTIN, Franck BOUTIN, le GAEC de Claron, Daniel et Mireille DAMPURE, Eric DUFOUR, Anne-Marie et François FLECHIER, Florent GATELIER, Thomas, Simon et Pascal GIRAUD, Gérald Grégoire, Claire JERRETHIE, Frédéric LACROIX, Emmanuel LECAMP, Philippe MILLIOT, Charles NOIRALT, Pierrick PETREQUIN, Sébastien POMMIER, James POUPELIN, Hélène RENAULT, Nicolas SOUBRANE, Michel TEILLOUT, Yoann TOCQUET et à tous les futurs adhérents intégrant cette belle équipe de bénévoles.

**AUTEUR**

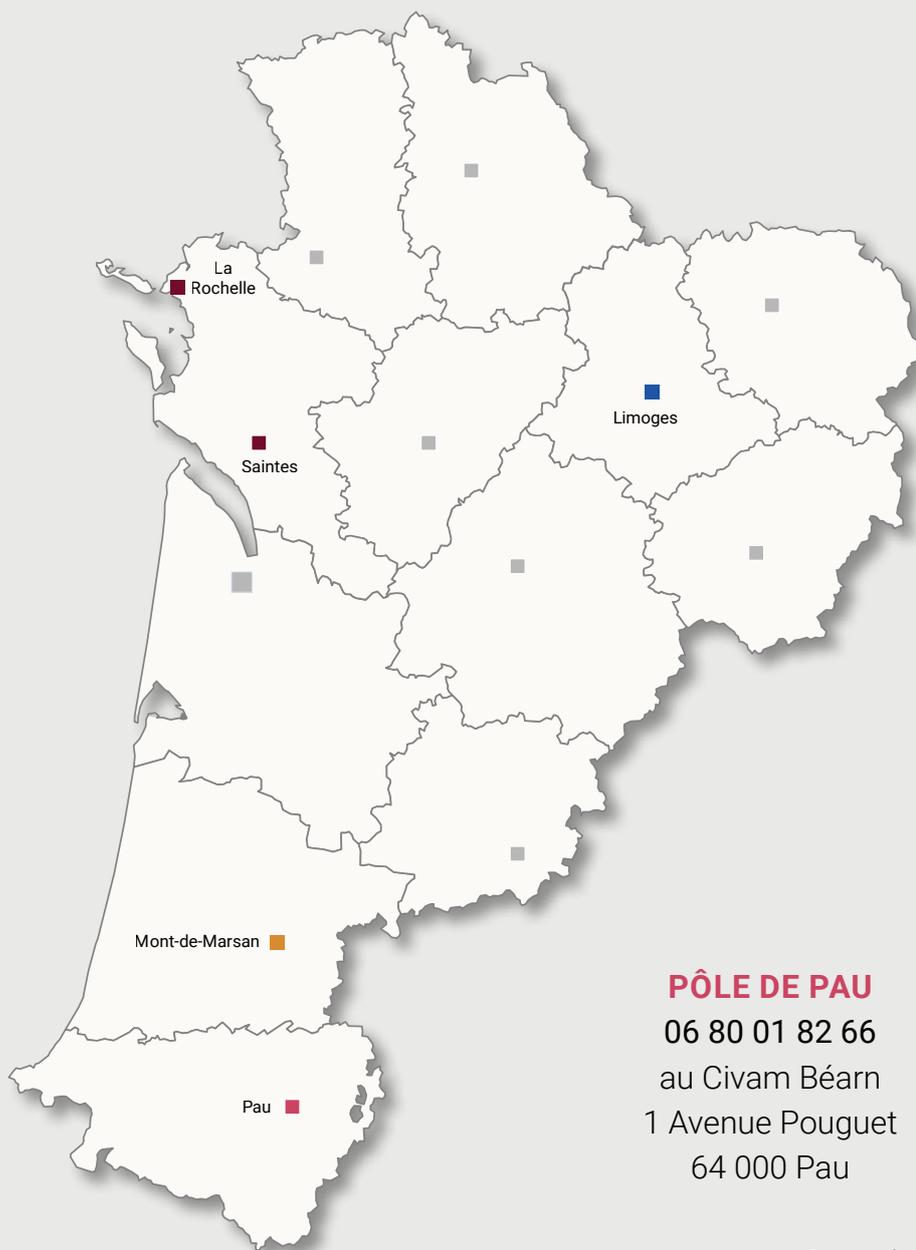
Jonathan GABOULAUD,  
chargé de mission à l'ADANA.



Association de Développement de  
l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine

# ADANA

ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DE L'APICULTURE  
EN NOUVELLE-AQUITAINE



**NOUS CONTACTER :**  
contact@adana-asso.fr

## PÔLE DE MONT-DE-MARSAN

06 45 51 42 13  
Maison de l'Agriculture  
55 av. Cronstadt  
40005 Mont-De-Marsan

## PÔLE DE LIMOGES

05 57 85 40 71  
Boulevard des Arcades  
87060 Limoges

## PÔLE DE SAINTES

06 98 33 41 38  
Site Chambre d'Agriculture 17  
3 Boulevard de Vladimir  
17100 Saintes

## PÔLE DE PAU

06 80 01 82 66  
au Civam Béarn  
1 Avenue Pouquet  
64 000 Pau

## PÔLE DE LA ROCHELLE

05 46 50 45 33  
2 avenue de Fétilly  
CS 85074  
17074 La Rochelle

Consultez notre site internet :  
[www.adana-asso.fr](http://www.adana-asso.fr)

Avec le soutien financier de :

